

BORDJ-BADJI-MOKHTAR

# REDDITION D'UN TERRORISTE, ARRESTATION DE TROIS ÉLÉMENTS DE SOUTIEN

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

**6 DÉCÈS ET 262 NOUVEAUX CAS EN 24 HEURES**

Page 16

ISSN : 1112-7449

# MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 4183 | Jeudi 28 janvier 2021 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ENIEM

**REPRISE DU TRAVAIL LE 31 JANVIER**

Page 5

## DÉBAT SUR LA LOI ÉLECTORALE

# L'OPPOSITION PARTAGÉE

Page 3

- Le professeur Laraba présente sa copie
- Le RND propose des amendements substantiels

COURS DU PÉTROLE

**LE FMI PRÉVOIT UN BARIL À 50 DOLLARS EN 2021**

Page 4



JOURNALISTE DE L'ENTV

**TINHINANE LACEB RETROUVÉE MORTE**

Page 16



5

porteurs de projets inscrits sur la plateforme de la Cnac depuis octobre.

50

centres réservés à Mila pour la vaccination Anti-Covid-19.

850

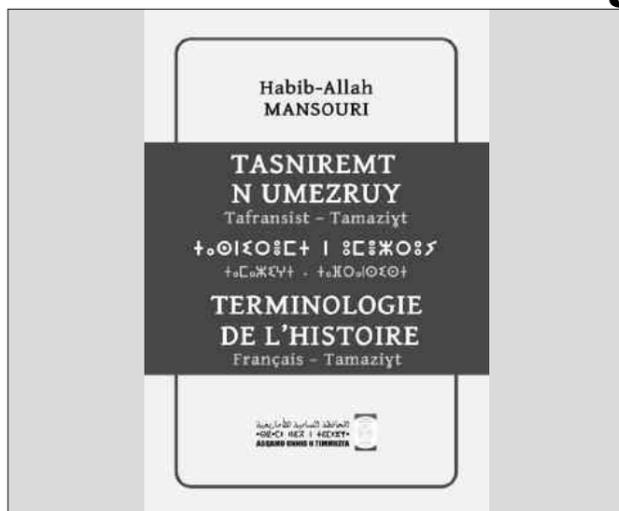
consultations médicales au profit des zones enclavées à Illizi.

## Ouvrage sur le parcours du Parlement algérien

Le chercheur Mohamed-Saïd Boussadia analyse, dans son dernier ouvrage intitulé "Parcours de l'institution législative en Algérie : du Parlement révolutionnaire au Parlement bicaméral", la relation entre le système législatif et le pouvoir exécutif ainsi que son influence sur l'action parlementaire depuis le recouvrement de la souveraineté nationale à nos jours. Dans son ouvrage de 351 pages, paru aux éditions Dar El Balagha, le chercheur tente, à travers une étude historique critique de l'action parlementaire, d'évaluer l'expérience législative en Algérie, depuis la création du Conseil national de la Révolution algérienne jusqu'à l'avènement du Parlement bicaméral, en analysant l'impact des événements politiques qu'a connus l'Algérie sur l'équilibre des institutions constitutionnelles. S'appuyant sur un large corpus juridique et historique, l'ouvrage scrute les différentes étapes de développement de l'institution parlementaire en Algérie. Un chapitre entier étant consacré à chaque étape historique, depuis celle du CNRA (20 août 1956 - 5 juillet 1962) jusqu'à celle du Parlement bicaméral.



## Le HCA publie un lexique de "Terminologie de l'histoire"



Un nouveau dictionnaire français-tamazight dédié à la terminologie de l'histoire visant à combler des lacunes dans le domaine de la néologie a été récemment publié par l'universitaire Habib-Allah Mansouri. Edité par le Haut-Commissariat à l'amazighité cet ouvrage de 210 pages s'inscrit dans un processus de production d'une terminologie d'histoire qui pourra servir d'outil pour des travaux de traduction de livres d'histoire vers le tamazight ainsi que dans l'enseignement de l'histoire dans les différents départements de langue et culture amazighes. Ce lexique s'inscrit également dans la continuité de la voie de recherche ouverte par "Amawal", un premier travail de recherche proposant un lexique tamazight-français et français-tamazight, chapeauté par l'écrivain, anthropologue et linguiste Mouloud Mammeri et publié en 1980. L'universitaire a sélectionné des concepts puisés dans un grand nombre d'ouvrages d'histoire en donnant la priorité à l'histoire de l'Afrique du Nord pour proposer des équivalents en tamazight. Cet ouvrage n'est pas destiné à la vente mais mis à la disposition des chercheurs et des bibliothèques.

## 1<sup>ers</sup> essais techniques de l'extension du tramway de Constantine

Les 1<sup>ers</sup> essais techniques de la 2<sup>e</sup> tranche de la ligne d'extension du tramway de Constantine, allant de l'entrée de la circonscription administrative Ali-Mendjeli jusqu'à l'université Abdelhamid-Mehri-Constantine 2 sur une distance de 3,5 kilomètres, ont été lancés en prévision de sa mise en exploitation commerciale au cours du 1<sup>er</sup> semestre de l'année 2021. Effectués en présence des autorités locales et des responsables de la Société d'exploitation des tramways et ceux de l'entreprise Métro d'Alger, les essais techniques ont concerné une partie achevée s'étendant de la station Chouhada vers l'université Abdelhamid Mehri-Constantine 2 sur une distance de 1,2 kilomètres. Le premier roulage d'essai sur ce tronçon s'est déroulé parallèlement aux travaux de réalisation de deux trémies, d'un pôle d'échange, du viaduc enjambant la rue El-Istiklal, de 3 sous-stations d'électricité, de 6 stations ainsi que la réalisation de l'aménagement extérieur. Les essais techniques se poursuivront jusqu'à la mi-mars de l'année en cours avant l'entame de la marche à blanc le long de la 2<sup>e</sup> tranche de la ligne d'extension.



## Brahim Boumzar

"Il est important d'accélérer cette cadence afin de répondre au mieux aux demandes légitimes des citoyens d'améliorer la connexion internet afin de la rendre plus stable et avoir des débits plus importants".

## Le selfie a désormais son... musée

Prendre un selfie, c'est tout un art : il faut choisir le bon angle, effacer le bout de bras péniblement tendu pour rendre au mieux l'ovale du visage, lever le menton et surtout, sourire. Pas si surprenant donc que cette fièvre de l'autoportrait à l'ère des réseaux sociaux ait désormais son musée à Los Angeles. Statues imitant le célèbre "David" de Michel-Ange avec un smartphone rose à la main, trône fabriqué en perches à selfie mais aussi consignes de sécurité du gouvernement russe diffusées après plusieurs accidents mortels ou encore l'autoportrait pris par un singe avec l'appareil du photographe David Slater : avec leur exposition, les fondateurs du musée veulent démontrer que ces "égoportraits" sont bien plus qu'une simple photo.

## Un... test de divorce pour les couples en conflit

La province chinoise de Jiangsu fait passer des tests de divorce aux couples qui envisagent de mettre un terme à leur vie conjugale. Le test se présente sous la forme d'un questionnaire ayant pour but d'évaluer à quel point les deux partenaires se connaissent mutuellement et l'intérêt que chacun porte à la relation. n considère qu'il y a encore de l'espoir pour les couples qui obtiennent une note supérieure à 60/100 à l'examen.

DÉBAT SUR LA LOI ÉLECTORALE

# L'opposition partagée

*L'avant-projet de loi électorale continue de focaliser l'attention de la classe politique. Mais cette dernière n'est pas du tout sur la même longueur d'ondes s'agissant de l'intérêt qu'elle porte la mouture élaborée par la commission d'Ahmed Laraba.*

PAR KAMEL HAMED

En effet, si les partis qui soutiennent ouvertement la démarche du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ne font pas mystère de leur entière adhésion, il en est autrement des formations politiques de l'opposition. Ces derniers font en effet preuve d'une grande discrétion et donnent parfois l'impression de n'être pas du tout intéressés par le prochain challenge électoral qui aura lieu dans quelques mois. A ce propos, il est plutôt plus juste de dire que l'opposition semble divisée sur la démarche à suivre. Car si certains partis laissent clairement entendre, à travers leurs premières réactions, qu'ils sont plutôt un tant soit peu favorables à la démarche, d'autres, en revanche, expriment franchement leurs réserves ou plutôt leur indifférence.

Deux pôles, en effet, se dégagent : d'un côté les partis islamistes et, de l'autre, ceux dits démocratiques.

Ainsi, autant les premiers, comme le président d'ores et déjà les observateurs avisés de la scène nationale, seront partants pour les prochaines échéances électorales, autant les seconds donnent l'impression de vouloir les boycotter. L'exemple du Mouvement de la Société pour la paix (MSP), qui est de loin le plus grand parti islamiste, est à ce propos fort édifiant. Le parti, que préside Abderrazak Makri, a fait



savoir que l'avant-projet de loi offre des opportunités de compétition loyale entre les candidats pour être représentés dans les différentes circonscriptions électorales, en termes de représentation et de résultats. En d'autres termes, le MSP estime que le texte en question est à même de favoriser la participation des citoyens aux prochains scrutins. Un préjugé plutôt largement favorable au texte de loi et qui en dit long sur les intentions de cette formation politique islamiste. Il est vrai que le MSP n'a jamais été adepte de l'option du boycott puisqu'il a de tout temps privilégié l'option participationniste et ce, même si le mouvement trouve à redire sur certains aspects de l'avant-projet de loi. Des réserves il en formule.

En effet, le MSP a estimé que ce texte "doit encore être enrichi pour améliorer le niveau de la concurrence et l'intégrité des élections". Le MSP considère que "l'existence de volonté politique au niveau des institutions officielles et l'implication du peuple algérien à travers une large participation et aussi le suivi et la protection

de ses choix politiques exprimés dans les différentes élections comme les deux piliers fondamentaux pour organiser des élections libres et équitables qui contribuent à résoudre les crises du pays". Le parti de Abderrazak Makri plaide aussi, pour une "réelle indépendance de l'autorité indépendante des élections". Pour les partis dits démocratiques on prend l'exemple du plus vieux parti d'oppositions. Le FFS s'inscrit presque complètement en porte-à-faux avec la démarche du MSP en donnant l'impression d'être totalement indifférent à l'avant-projet de loi en question. "Les élections, quelle qu'elles soient et malgré l'efficacité des lois sur lesquelles elles sont basées, ne peuvent constituer une solution à la crise nationale", a déclaré récemment Youcef Aouchiche, le premier secrétaire national du FFS. Aouchiche a précisé la position de son parti. Il plaide ainsi pour "un large débat national qui mobilise toutes les énergies du pays". Le FFS revient ainsi à la proposition relative à la nécessité d'un consensus national.

K. H.

MOUTURE DE LA LOI ÉLECTORALE

## Le RND propose des amendements substantiels

PAR CHAHINE ASTOUATI

Le Rassemblement national démocratique (RND) a proposé des amendements substantiels à 13 articles de la mouture de l'avant-projet de loi organique portant régime électoral, a indiqué à Alger le secrétaire général de cette formation politique. Présidant une réunion des membres du bureau national, consacrée à la présentation du bilan du comité juridique chargé d'étudier et de préparer les propositions du parti au titre de l'enrichissement de la mouture de la loi électorale, Tayeb Zitouni a relevé que la version définitive du rapport comprend "une proposition d'amendement substantiel à 13 articles et d'ajout de clarifications à d'autres".

Le RND aspire, grâce à ces propositions d'ordre politique et technique, à "une nouvelle vie politique conforme aux pratiques d'éthique où l'institution élue puisse exprimer la volonté populaire réelle et préserver démocratique et électoral". Il s'agit pour le parti d'assurer "l'intégrité du processus électoral, lutter contre l'argent sale et le marchandage politique et accroître les chances des femmes d'accéder aux assemblées élues". Les propositions du Rassemblement émanent, selon M.

Zitouni, de "la volonté populaire consacrée et tant revendiquée par le Hirak authentique" du 22 février 2019, le but étant d'insuffler davantage de transparence et d'intégrité aux opérations électorales et de l'efficacité aux assemblées élues "dans la perspective d'une Algérie nouvelle sous la direction du Président Tebboune".

Dès la réception de la copie officielle de la mouture, le RND a procédé à la formation d'un comité juridique chargé d'étudier le projet de loi, d'en élaborer le bilan des propositions et d'impliquer les bases militantes dans cette démarche à travers un formulaire remis aux bureaux de wilaya, lesquels ont formulé des réponses et des suggestions à ce sujet.

Qualifiant, dans le même contexte, le contenu de la mouture de "positif", M. Zitouni a estimé que ce nouveau texte "amorçera une nouvelle ère" de pratiques politiques dans un pays où le choix des représentants sera soumis à la volonté populaire. "Préserver l'opération électorale par des garanties supplémentaires consolidant les prérogatives de l'Anie, laquelle doit agir en toute indépendance et neutralité, offrira davantage de chances aux candidats", a-t-il conclu.

C. A.

PROJET DE LOI ÉLECTORALE

## Le professeur Laraba présente sa copie

Le professeur Ahmed Laraba, accompagné des autres membres du comité en charge de la révision de la loi électorale, a présenté hier au centre international de presse Abdelatif-Rahal, le projet de texte qu'il a élaboré, en expliquant sa philosophie générale et ses principales articulations dont le but final est, souligne-t-il en substance, "de mettre à l'abri les futures élections contre l'intrusion de l'argent sale".

Dans notre démarche, "nous avons étudié les anciennes lois datant de 2016 et 2019 et on s'est référé aussi à différentes expériences en Europe et en Afrique pour enrichir ce document qui se décline en 319 articles", explique le professeur Laraba.

"Nous avons également travaillé avec l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) et le ministre de l'Intérieur", ajoute le président du panel qui parle aussi d'introduction de "nouveau concret dans le texte".

Pour rappel, ce rendez-vous avec la presse intervient à la veille de la fin du délai fixé aux partis politiques pour clore leurs débats internes, afin de remettre, jeudi, leurs propositions d'amendements à la présidence de la République.

Le projet du gouvernement a divisé la classe politique entre une partie de l'opposition qui a préféré l'ignorer totalement, considérant que ce n'est pas la réponse idoine à la crise politique du pays, alors que d'autres, notamment les formations de l'ancienne majorité, ont joué le jeu des amendements, en participant à l'enrichissement du document.

APN

## Reprise des travaux en séance plénière

L'Assemblée populaire nationale (APN) reprendra ses travaux, jeudi à 10h, en séance plénière consacrée à 21 questions orales concernant 7 secteurs, a indiqué, hier, un communiqué de l'Assemblée.

Lors de cette séance, trois (3) questions orales seront adressées à chacun des ministres de "l'Intérieur et des Collectivités locales, de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, de la Jeunesse et des sports, des Ressources en eau, de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, de la Pêche et des Productions halieutiques", ajoute le communiqué.

R. N.

NOUVEAU CHEF DE LA DIPLOMATIE AMÉRICAINE

## Boukadoum félicite Antony Blinken

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a félicité mardi Antony Blinken pour sa nomination au poste de secrétaire d'État américain.

"Mes sincères félicitations au secrétaire d'État américain, Antony Blinken, pour la confirmation de sa nomination aujourd'hui. J'attends avec intérêt de travailler en étroite collaboration avec lui pour faire progresser les relations bilatérales entre l'Algérie et les États-Unis ainsi que l'agenda de paix dans la région et au-delà", a indiqué le ministre sur son compte Twitter.

Le Sénat américain a confirmé, mardi, la nomination d'Antony Blinken au poste de secrétaire d'État avec une large majorité de 78 voix contre 22.

Confident de longue date du Président Joe Biden, Antony Blinken a notamment servi comme numéro 2 du département d'État au sein de l'administration de Barack Obama, dont Biden était le vice-Président.

R. N.

## COURS DU PÉTROLE

### Le FMI prévoit un baril à 50 dollars en 2021

Le Fonds monétaire international (FMI) prévoit un prix moyen du baril de pétrole à 50,03 dollars pour l'année 2021, en hausse de 20 % par rapport à sa moyenne de 2020, a rapporté le site OilPrice.

Le FMI relève ainsi ses prévisions pour 2021 effectuées en octobre dernier, durant lesquelles l'institution internationale anticipait un baril moyen à 46,7 dollars cette année. Le prix moyen du baril s'était établi à 41,29 dollars en 2020, touché par la pandémie de la maladie à coronavirus ayant mis à genoux l'économie mondiale.

Le FMI prévoit également un prix moyen du baril aux alentours de 48,82 dollars pour l'année prochaine, en 2022. Le FMI calcule le prix du baril du pétrole en faisant la moyenne des trois principaux bruts de référence, à savoir le Brent, le WTI américain et le Dubai Light.

Le baril de Brent de la Mer du Nord, référence pour le pétrole algérien, est repassé hier mardi au-dessus de la barre des 56 dollars. Ce mercredi, il a entamé la journée en hausse (56,31 dollars à 11h40), après l'annonce de la baisse de 5,3 millions de barils des stocks de brut aux États-Unis la semaine passée.

Les prix du pétrole sont portés aussi par le plus faible nombre de nouveaux cas d'infections par le Covid-19 en plus de deux semaines en Chine, selon les agences.

R. N.

*Les premiers logements LPP seront fournis par le financement islamique. L'avantage de la formule réside dans la facilité des crédits et la disponibilité du logement pour les souscripteurs.*

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Il s'agit déjà de 3.700 souscripteurs à avoir bénéficié du logement LPP (logement public aidé) en 2020. Et 10.200 autres attendent le déblocage de leurs crédits au niveau du CPA car ayant été enregistrés dans le cadre de la formule classique du financement.

Il faut dire que les avantages que fournit une telle opération sont dans son financement sans taux d'intérêt. Le postulant n'a à entamer aucune démarche sinon celle de fournir un léger dossier et après examen et vérifications de la banque, le crédit est libéré directement avec un logement disponible au terme du contrat.

La condition sine qua non est de ne pas avoir bénéficié de logement auparavant et le contrat n'accepte que ceux ayant des comptes courants au niveau du CPA qui est la première banque à s'être lancée dans le financement du logement via le système islamique.

L'Entreprise nationale de la promotion de l'immobilier (ENPI) vient d'ailleurs de signer une convention avec le CPA pour une telle démarche.

Le DG de l'ENPI, Sofiane Hafedh, a déclaré publiquement que "l'insistance de

PREMIERS LOGEMENTS LPP

# La finance islamique au secours des souscripteurs



la demande sur cette formule ouvre de nouvelles perspectives de financer le logement public" en facilitant toutes les démarches. Il est attendu ainsi en 2021 près de 12.400 postulants qui vont être satisfaits par l'acquisition de leurs logements par l'ENPI. Cette entreprise, qui a acquis un foncier important a vite entamé les réalisations des unités mais qui ne sont pas liés aux autres formules telles que le logement social et l'AADL qui sont soumis aux crédits conventionnels de l'État.

La différence, explique son premier responsable, est "dans les coûts des réalisations qui sont moindres par rapport à d'autres logements" et le financement islamique a contrario du financement classique

couvre tous les frais car les deux parties doivent être gagnantes.

De plus, les banques qui épousent cette stratégie de financement ne peuvent avoir de crises de liquidités qui limiteraient l'accès au crédit étant donné que l'argent du financement islamique doit circuler et que les bénéfices et dividendes ne sont pas tirés des taux d'intérêt.

Rappelons que le gouvernement s'est engagé, pour cette année, à soutenir le financement non conventionnel ou islamique au niveau de tous les établissements financiers afin d'éviter tout monopole dans ce cadre et sans pour autant abandonner le financement classique.

F. A.

INFLATION ANNUELLE

## Le taux a atteint 2,4 % en 2020

PAR RIAD EL HADI

Le taux d'inflation annuel en Algérie a atteint 2,4 % en 2020, a-t-on appris hier auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

En 2020 et comparativement à 2019, en dehors des services dont le rythme d'évolution a accusé une baisse, un relèvement a caractérisé les biens alimentaires (+0,2 %) et les produits manufacturés (+5,35 %), "ce qui a nécessairement influé sur l'évolution du rythme global d'inflation dont le taux passe de 2 % en 2019 à 2,4 % en 2020", a indiqué l'Office. A fin décembre dernier les biens alimentaires ont connu une légère variation haussière (+0,2 %), qui a été tirée essentiellement par les produits alimentaires industriels avec (+1,07 %), malgré une baisse de près de 0,7 % des prix des produits agricoles frais.

La baisse, des prix des produits agricoles frais en 2020, est induite notamment par un recul de près de 4,9 % des prix des légumes frais, la pomme de terre (-12,1 %), la viande de poulet (-7,8 %).

Par ailleurs, l'office relève que d'autres produits ont connu des augmentations de prix en 2020. Il s'agit des œufs (+10 %) des poissons frais (+13,2 %) et des fruits frais avec +6,5 %. La variation haussière

de prix des produits alimentaires industriels, a été tirée, essentiellement, par une hausse de huiles et graisses (+1,01 %), des céréales (+1,9 %) et des lait, fromage et dérivés avec près de (+1 %), a détaillé l'organisme, relevant une "importante" baisse de 6 % des prix du sucre.

En 2020 les prix des services ont également enregistré une variation haussière de 1,6 % par rapport à l'année d'avant.

Quant à la variation mensuelle des prix à la consommation, qui est l'évolution de l'indice du prix du mois de décembre dernier par rapport à celui du mois de novembre 2020, elle est de +0,1 %, selon l'Office.

En termes d'évolution mensuelle et par catégorie de produits, les prix des biens alimentaires ont affiché une baisse de -0,2 %, conséquence directe d'un recul de près de 1,4 % des produits agricoles frais.

Quant aux produits alimentaires industriels, les prix ont connu une hausse modérée de 0,9 % durant le mois de décembre dernier et par rapport au mois de novembre 2020, selon l'organisme des statistiques.

Les prix des produits manufacturés ont enregistré un taux de près de +0,5 %, alors que ceux des services se sont caractérisés par une stagnation.

R. E.

SOLDES D'HIVER 2021

## Le commerce électronique à la rescousse !

PAR IDIR AMMOUR

Le ministère du Commerce a porté à la connaissance de tous les opérateurs économiques que les soldes à distance (commerce électronique) pour la saison hivernale 2021 sont autorisées à travers toutes les wilayas durant la période allant de janvier à fin février 2021. Pour la première fois on a réduit les libertés de circulation de la population et mis à l'arrêt presque la quasi-totalité des secteurs de l'économie. Coronavirus oblige, la préservation de la santé pèse aussi lourdement dans la balance de l'évaluation du prix à payer. Le ministère souligne à cet effet que les "soldes ordinaires sont interdites, en raison de la conjoncture actuelle marquée par la propagation de la Covid-19 et des mesures prises par les autorités pour protéger la santé des citoyens et éviter les rassemblements". Pour cet événement commercial, ce type de vente est consacré en vertu du décret exécutif 20-399 du 26 décembre 2020 modifiant et complétant le décret exécutif 06-215 du 18 juin 2006 fixant les conditions et les modalités de réalisation des ventes en soldes, des ventes promotionnelles, des ventes en liquidation de stocks, des ventes en magasins d'usines et des ventes au déballage, a rappelé la même source. Cet événement majeur (crise sani-

taire), a affecté fortement la consommation alimentaire des algériens, en les contraignant à revoir leurs habitudes. Face à cette situation, les entreprises ont misé sur la technologie pour continuer leur activité et favoriser le télétravail. La numérisation des entreprises est donc un grand avantage concurrentiel dans ces situations. Les opérateurs économiques concernés doivent donc se rapprocher de la direction du commerce territorialement compétente pour demander la délivrance d'une autorisation pour exercer la vente en solde, conformément à l'article 6 du nouveau décret exécutif, et obtenir toute information utile concernant les modalités de cette activité. La crise sanitaire a modifié notre façon de vivre et de travailler. Et les entreprises disposent de la solution parfaite pour adapter facilement le télétravail à leur façon de travailler et permettre aux employés de poursuivre leurs tâches depuis chez eux, sans contraintes. Cela implique une nouvelle relation entre les employés et leurs responsables, ainsi que entre les entreprises et leurs clients. Dans ce cadre, le ministère a appelé les opérateurs économiques à proposer des prix concurrentiels pour permettre aux consommateurs de bénéficier de marchandises et de services à des prix promotionnels.

I. A.

ENIEM

# Fin du débrayage, reprise du travail le 31 janvier



**Les travailleurs de l'Entreprise nationale des industries électroménagers (Eniem) de Tizi-Ouzou, en arrêt d'activité depuis le 1er décembre passé, reprendront le travail le 31 janvier suite à la satisfaction de leur principale revendication à savoir le limogeage de leur ancien P.-dg.**

PAR RAHIMA RAHMOUNI

La nomination, le 25 janvier, d'un nouveau responsable à la tête de l'entreprise a décidé les travailleurs à stopper leur mouvement de débrayage et à décider d'une reprise du travail le 31 janvier. Mustapha Chaoui, nouveau P.-dg de l'Eniem, installé à la tête du groupe électroménager en remplacement de Djillali

Mouazer, au siège de la direction du groupe, en présence du président du groupe Elec El Djazair, s'est rendu au niveau du complexe d'Oued-Aïssi où il s'est brièvement entretenu avec les travailleurs. Après leur entrevue, "les travailleurs, globalement satisfaits de la décision prise par les pouvoirs publics, ont décidé de reprendre le travail dès dimanche avec l'organisation d'une assemblée générale pour la désignation de leurs représentants au Conseil d'administration (CA)", a indiqué à l'APS, le représentant syndical Mouloud Ould El Hadj.

Lors de cette rencontre, "l'annulation du congé technique décidée par l'ancienne direction a été soumise au nouveau P.-dg qui s'est engagé à étudier la question au sein du CA", a souligné Ould El Hadj. En arrêt technique d'activité durant le mois de décembre pour cause de rupture de stocks des matières premières et le blocage de crédits par la banque, et d'une

grève menée par les travailleurs à partir du 3 janvier, un plan de relance a été élaboré en collaboration avec le groupe Elec El Djazair et le ministère de l'Industrie pour permettre la relance de l'activité de l'Eniem. Mustapha Chaoui, qui a été installé mardi dans ses fonctions à la tête du groupe électroménager en remplacement de Djillali Mouazer, au siège de la direction du groupe, en présence du président du groupe Elec El Djazair, s'est rendu au niveau du complexe d'Oued-Aïssi où il s'est brièvement entretenu avec les travailleurs.

Après leur entrevue, "les travailleurs, globalement satisfaits de la décision prise par les pouvoirs publics, ont décidé de reprendre le travail dès dimanche avec l'organisation d'une assemblée générale pour la désignation de leurs représentants au Conseil d'administration (CA)", a indiqué à l'APS, le représentant syndical Mouloud Ould El Hadj.

R. R.

MOHAMED BETRAOUI :

## "L'Algérie consomme 50.000 tonnes de viande blanche par mois"

PAR RACIM NIDAL

Le Président-directeur général de l'Office national des aliments du bétail et de l'élevage avicole, Mohamed Betraoui, a indiqué, hier, lors de son passage à la Radio chaîne 1, que "la consommation moyenne algérienne de viande blanche est d'environ 50.000 tonnes par mois".

M. Betraoui a souligné que les "indicateurs de consommation de viande blanche en Algérie ne sont pas loin des indicateurs mondiaux qui atteignent 18 kg par personne, expliquant que la consommation moyenne de volaille en Algérie est de 15 kg par personne".

Concernant les mesures prises pour assurer la commercialisation des produits très consommés pendant le mois de Ramadhan, M. Betraoui a déclaré que les "préparatifs, notamment les chambres froides sont en cours, et il a expliqué que de la viande fraîche et surgelée sera fournie

pour couvrir toutes les demandes". Dans le contexte, il a ajouté que la consommation algérienne de viande blanche au cours du dernier mois de Ramadhan a atteint "55.000 tonnes, et l'Office, en coordination avec les éleveurs, compte fournir environ 60.000 tonnes de viande au cours du mois de Ramadhan".

Il a justifié l'augmentation des prix des volailles par l'augmentation des prix de leurs aliments sur les marchés mondiaux touchés par la pandémie du coronavirus, révélant que "les prix du maïs et des tourteaux de soja, qui représentent 80 % de la composition des aliments pour volaille, ont augmenté de manière significative en moins de six mois".

Le Président-directeur général de l'Office national des aliments du bétail et de l'élevage avicole a expliqué que "le prix du maïs sur le marché mondial en juin 2020 était d'environ 265 dollars, mais il dépassait 270 dollars ce mois-ci, et le prix des

tourteaux de soja en juin dernier était de 350 dollars, et actuellement son prix dépasse 590 dollars".

L'Algérie importe plus de 5 millions de tonnes de maïs et de tourteaux de soja, et dans le but de réduire la facture d'importation de plus de 1,2 milliard de dollars, un certain nombre de mesures ont été prises pour assurer l'indépendance dans la production d'aliments pour les volailles.

Il a indiqué qu'après le succès de l'expérience de production de maïs jaune sur 79 hectares à Adrar en 2019, "8.900 hectares ont été programmés pour cultiver du maïs à Adrar, Ghardaïa, El-Oued, Biskra, Naama et Djelfa, ce qui permettra la production de 30.000 ou 35 000 tonnes, ce qui équivaut à la fourniture de 6 mois de fourrage". Nous prévoyons que "la moitié de nos besoins alimentaires seront satisfaits, horizon 2030", a-t-il ajouté.

R. N.

DIFFUSION DE PROGRAMMES SANS AUTORISATION

### L'Arav met en garde les chaînes de télé

L'Autorité de régulation de l'audiovisuel (AravV) a mis en garde, mardi dans un communiqué, certaines nouvelles chaînes de télé diffusant des programmes sans l'autorisation du ministère de la Communication, rappelant le droit que se réserve la tutelle d'ester en justice tout contrevenant aux dispositions de la loi relative à l'activité audiovisuelle.

"Partant de ses missions en matière de surveillance, et soucieuse du respect des principes et règles appliquées à l'activité audiovisuelle, l'Arav a constaté que de nouvelles chaînes télévisées diffusaient des programmes sans agrément ni autorisation aucune", précise la même source.

"Dans l'attente de la promulgation de la loi sur la domiciliation de l'activité des chaînes audiovisuelles, l'ARAV met en garde contre l'exercice de toute activité sans l'aval du ministère de la Communication qui se réserve le droit d'ester en justice tout contrevenant aux dispositions de la loi 14-04 relative à l'activité audiovisuelle", a ajouté l'Arav dans son communiqué.

Qualifiant cette situation d'"anarchique", l'Autorité a indiqué que "les chaînes exerçant en dehors du cadre légal traitent souvent de thèmes sensibles qui suscitent le mécontentement de l'opinion publique, et évoquent des tabous servant au détriment de l'intérêt et de la sécurité publics".

Ces chaînes qui "se sont éloignées de la neutralité et de l'objectivité et ne se sont pas interdites de servir des fins, aussi bien politiques qu'économiques, d'un groupe d'intérêt, sans aucun respect de la déontologie, aspirent seulement à la célébrité, la rentabilité et l'audimat aux dépens du droit du téléspectateur à des programmes variés et de qualité", souligne l'Arav.

La situation des médias audiovisuels reste, selon l'Autorité, "otage de fins commerciales et de finalités purement matérielles, entraînant les journalistes, sous le slogan de la liberté d'expression, dans le piège de la subjectivité et de l'irresponsabilité, les dérivant des objectifs nobles des mass-média et les poussant vers des convoitises matérielles au détriment des valeurs, constantes et positions diplomatiques de notre pays", a conclu le communiqué.

RETRAIT DU CASIER JUDICIAIRE

### Une nouvelle procédure envisagée

Le ministre de la Justice et Garde des sceaux, Belkacem Zeghmati, a appelé les procureurs de la République à envisager l'utilisation de la copie des actes de naissance retirés à distance (via Internet), lors de la demande du bulletin numéro 3 du casier judiciaire, a rapporté hier le ministère dans un communiqué publié sur sa page Facebook.

Dans la note adressée aux procureurs, le ministre a souligné la nécessité d'y adhérer, expliquant que le site officiel du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales, d'où ces certificats sont extraits, fournit toutes les garanties pour sécuriser ce document.

R. N.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION  
DE LA WILAYA DE BLIDA

(NIF : 41402400009118)

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES  
N° 04/2021

La direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya de Blida lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

RÉALISATION DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION URBAINE POUR 02 SITES A LA COMMUNE DE BOUFARIK - WILAYA DE BLIDA- AMÉNAGEMENT ET REVÊTEMENT  
- LOT 01: CITE SIDI AID  
- LOT 02: CITÉ MAHI

Les entreprises doivent être qualifiées en Travaux publics comme activité (principale ou secondaire) catégorie deux (02) et plus en cours de validité et ayant réalisé au minimum un (01) projet de même nature ou similaire et avoir un chiffre d'affaires (CA ≥ 30 000 000.00 DA).

(CA : moyenne des chiffres d'affaires des 03 dernières années (2017-2018-2019) justifiés par les bilans visés par service d'impôt et certifié par un commissaire aux comptes).

**NB:** - Les entreprises ont la possibilité de soumissionner dans un ou deux lots, néanmoins, on ne peut attribuer au moins disant qu'un seul lot.  
- Dans le cas où une entreprise sera moins disante dans les deux lots, il lui sera attribuer uniquement le lot dont le montant le plus élevé.

Peuvent consulter et retirer le cahier des charges auprès de la direction de l'urbanisme et de la construction de la wilaya de Blida sise à l'avenue Boulevard des martyrs, Ouled Yaich -Blida, sur présentation du certificat qualification en cours de validité.

Les soumissionnaires doivent présenter leurs offres conformément aux orientations du cahier des charges.

Les offres doivent être scindées en trois (03) enveloppes distinctes : l'une contenant l'offre technique et marquée (offre technique), la deuxième contenant l'offre financière et marquée (offre financière) et la troisième contenant le dossier de candidature et marquée (dossier de candidature). le tout sera mis sous pli extérieur anonyme portant la mention :

DUAC DE BLIDA

A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'ÉVALUATION DES OFFRES  
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES  
N° 04/2021

RÉALISATION DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION URBAINE POUR 02 SITES A LA COMMUNE DE BOUFARIK - WILAYA DE BLIDA- AMÉNAGEMENT ET REVÊTEMENT  
- LOT 01: CITE SIDI AID  
- LOT 02: CITÉ MAHI

Les offres doivent être déposées au niveau de la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya de Blida sise au boulevard des martyrs à Ouled-Yaich.

La date de dépôt des offres est fixée au 21<sup>ème</sup> jour avant 12 h 00 à compter de la 1<sup>ère</sup> parution du présent avis dans la presse nationale ou dans le BOMOP.

La durée de validité des offres est la durée de préparation des offres (21 jours) augmentée de 3 mois conformément à l'article 98 du décret présidentiel 15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Les soumissionnaires sont cordialement invités à la séance d'ouverture des plis techniques et financiers qui s'effectuera en une séance publique le dernier jour de dépôt des offres à 14h00 au siège de la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la Wilaya de Blida (au cas où ce jour coïncide avec un jour férié ou un week-end, l'ouverture des plis aura lieu le jour ouvrable qui suit à la même heure).

Midi Libre n° 4183 - Jeudi 28 janvier 2021 - Anep 2116 001 822

**MIDI**  
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPLAIRE  
WILAYA D'ADRAR  
DIRECTION DE LA CULTURE ET DES ARTS  
N.I.F: 01500145270

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°/01 /DCAWD/2021

Le Wali de la Wilaya d'Adrar représenté par Le directeur de la culture et des arts de la wilaya d'Adrar lance un avis D'appel d'offres national ouvert pour Acquisition d'ouvrages pour cinq 05 bibliothèques (03 bibliothèques urbaines et 02 bibliothèques rurales) à Reggane, Charouine, Tsabit, Ouled Said et Bordj Badji Mokhtar (Lot Unique).

Dans le cadre de l'opération : **Acquisition d'ouvrages pour cinq 05 bibliothèques (03 bibliothèques urbaines et 02 bibliothèques rurales) à Reggane, Charouine, Tsabit, Ouled Said et Bordj Badji Mokhtar**

Les soumissionnaires qualifiés dans le domaine des livres (éditeur, importateur-ou grossiste) possédant un article au registre de commerce permis la commercialisation des ouvrages objet de l'Appel d'offres Peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction de la culture et des arts de la wilaya d'Adrar (bureau des marchés) cité des palmiers en face stade du premier novembre Adrar. Tél. : 049367938 fax: 049367937

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres n°01 /2021 et l'objet de l'appel d'offres »

**I. dossier de candidature : contenant les pièces suivantes :**

1. La déclaration de candidature datée, signée et renseignée
2. La déclaration de probité, datée, signée et renseignée
3. Le statut (cas de société)
4. Liste des projets réalisés avec les attestations de bonne exécution pour les équipements de même nature (dont les 10 dernières années délivrées par le service contractant)
5. Une copie du registre de commerce électronique (contient les codes d'activités correspondant au sujet de l'appel d'offres)
6. Attestation d'activité des deux dernières années (2016-2017 et 2017-2018)

**II. l'offre technique : contenant les pièces suivantes :**

1. La déclaration à souscrire, datée, signée et renseignée
2. Instruction aux soumissionnaires paraphée, datée, signée et renseignée.
3. Le cahier des prescriptions spéciales, datés, signés et paraphés et porte la mention manuscrite Lu et Accepté.
4. Planning et délai des livraisons signés et paraphés.
5. Attestation ou Certificat d'origine Algérienne pour les équipements de productions Algérienne (délivrée par la chambre de commerce et d'industrie)
6. un mémoire technique justificatif suivant le model annexe au cahier des charges

**III. l'offre financière : contenant les pièces suivante :**

1. La lettre de soumission établie suivant le modèle communiqué, rempli, signée et datée
2. Les bordereaux des prix unitaires rempli, signé et daté.
3. Le détail estimatif et quantitatif rempli, signé et daté.

La durée de préparation des offres est fixée à vingt et un (21) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux.

L'heure limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour à 12.00h

L'ouverture des plis est fixée au vingtième (21) jour à 14h30 au siège de la direction de la culture et des arts de la wilaya d'Adrar à compter de la date de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux si ce jour est férie cette dernière est reporter au jour ouvrable qui suit à la même heure.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix(90) jours plus + la durée de préparation des offres

Les soumissionnaires peuvent assister à la séance d'ouverture des plis au siège de la direction de la culture et des arts

Midi Libre n° 4183 - Jeudi 28 janvier 2021 - Anep 2116 001 751

# MIDI CULTURE

ACTES DE SABOTAGE AU SITE DE TAZOULT

**Des instructions  
urgentes  
pour y remédier**

LA NUIT DES IDÉES 2021

## "Proches" malgré la pandémie

*La sixième édition de la nuit des idées est maintenue malgré la pandémie. L'institut français d'Alger organise le 28 janvier plusieurs activités culturelles qui se dérouleront pendant la journée. Placée sous le thème - Proches - cette nouvelle édition invite à se rassembler autour de sentiments d'appartenance au monde et à engager une réflexion collective et mondiale sur les contours de l'après Covid-19.*

INSTITUT  
FRANÇAIS



BANQUE  
BEMO

RELATIONSHIPS ARE BUILT. TRUST IS EARNED.

LE 28 JANVIER 2021

24 H DE LIVE



À RETROUVER SUR FACEBOOK  
ET SUR LANUITDESIDEES.COM

LA NUIT  
DES IDÉES

L'Orient  
Le Jour

**La pièce de théâtre "Axxam nnegh"  
diffusée sur la chaîne YouTube du TNA**

LA NUIT DES IDÉES 2021

## "Proches" malgré la pandémie

La sixième édition de la nuit des idées est maintenue malgré la pandémie.

L'institut français d'Alger organise le 28 janvier plusieurs activités culturelles qui se dérouleront pendant la journée. Placée sous le thème "Proches" cette nouvelle édition invite à se rassembler autour de sentiments d'appartenance au monde et à engager une réflexion collective et mondiale sur les contours de l'après Covid-19. En présentiel mais en respectant la distanciation, cette nouvelle édition prévoit un programme d'exposition, projection, et débats, à l'institut français et dans d'autres lieux.

À l'IFA, les activités débiteront à 13h et se poursuivront jusqu'à 19h.

Les visiteurs découvriront une exposition collage plasticienne Yasmine Bourahli intitulée "Proche". Il s'agit d'un collage géant d'images, de scènes de vie ainsi que de textes. Un mélange à la fois ludique mais aussi intense pour tenter de broser une rétrospective de l'année Covid. Tahar Bellal, surnommé dans le milieu artistique H'art Bell, exposera également ses œuvres, photographie, plasticien spécialisé dans le collage de cuir sur papier. La thématique de cette exposition s'intitule "La nuit porte...concept".

Il y aura aussi du cinéma! Tout au long de l'après-midi, plusieurs court-métrages seront projetés suivis d'échanges avec les réalisateurs. Parmi les productions que le public découvrira *Cosmos*



de Dorothée-Myriam Kellou, *Quand vient la vague ?* de Yanis Kheloufi, *Since Forever and a Day* de Fethi Sahraoui, et bien d'autres films encore.

La nuit des idées sera également célébrée à l'École polytechnique d'architecture et d'urbanisme d'El-Harrach, au siège de l'association SOS Bab El Oued, au Centre diocésain des Glycines, et au Centre culturel universitaire section sciences humaines, situé à Alger-Centre, organise le vernissage du projet photographique "So far so close, là où la ligne est fine, entre proximité et promiscuité" de Hamid Rahiche.

Le studio Alpha Tango projettera le film collaboratif *Vital* avec Safy Boutella.

La crise sanitaire ?" avec les jeunes membres de l'association. Plusieurs conférences seront organisées au Centre diocésain des Glycines. Parmi les thèmes qui seront débattus le "Be Digital", "Un challenge mis en lumière à l'ère du Covid" et "L'enseignement en ligne".

Le Centre culturel universitaire section sciences humaines, situé à Alger-Centre, organise le vernissage du projet photographique "So far so close, là où la ligne est fine, entre proximité et promiscuité" de Hamid Rahiche.

Le studio Alpha Tango projettera le film collaboratif *Vital* avec Safy Boutella.

### Un programme en ligne

L'École supérieure algérienne des affaires, organise une conférence en ligne dont le thème est "La diplomatie culturelle au service

du rapprochement des peuples" avec Frédéric Martel, ancien diplomate, producteur de l'émission "Soft Power" sur *France Culture*.

La page Facebook de l'Arbre à dire des éditions, organise une table ronde en ligne avec Bouchra Fridi, psychologue, coordinatrice de projets, Mounir Bencharif, président de l'Area-ED, Association de réflexion, d'échanges et d'action pour l'environnement et le développement durable, Mohamed-Larbi Merhoum, architecte, Hajar Bali, écrivaine et professeure de mathématiques. Ils tenteront de répondre à la question "Comment être proches quand l'impératif sanitaire exige une distanciation sociale qui réduit, sinon anéantit, le lien social ?".

### 24 heures de nuit et d'idées

La Nuit des idées est un événement international annuel pour discuter des enjeux de notre époque. Cela a commencé en France il y a 6 ans et s'est progressivement répandu partout dans le monde. Cette année, et avec la pandémie qui limite le contact entre les individus, l'événement tente de s'adapter à la situation en initiant un live mondial librement accessible par tout le monde.

Des reportages, des entretiens, des débats et des performances du monde entier, seront rassemblés dans un seul live. Ces 24 heures de Nuit et d'idées, seront diffusées en streaming sur *Facebook*, *YouTube*, ainsi que sur les sites de l'institut français et de la Nuit des idées.

## Création d'un prix littéraire au nom de la poétesse défunte "Oum Sihem"



Le club littéraire "Athar El-Abirine" d'Oran vient de créer "le prix littéraire d'Oum Sihem" en hommage à la poétesse défunte et à ses œuvres qui ont eu un impact sur le champ culturel de la capitale de l'ouest du pays, a-t-on appris, lundi, des initiateurs de ce prix.

Ce club littéraire a décidé de créer un prix national annuel intitulé "Prix littéraire d'Oum Sihem" à la mémoire de la poétesse Bilal Amaria, décédée le 19 janvier de l'année en cours, en hommage à ses créations dans la poésie et à sa présence intensive dans les différentes soirées poétiques et les rencontres organisées sur les plans local et national, a indiqué à l'APS le président du club, relevant de l'association locale "Wahiou moutahaqafine" (l'inspiration des intellectuels).

Le prix, qui sera lancé cette année, sera annoncé lors de la cérémonie de remise des prix aux lauréats du concours national "Écrits au temps du confinement", prévue mercredi prochain à la salle du Musée national public "d'art moderne et contemporain" d'Oran et organisée par le club en question, avec la participation de l'association "Wahiou moutahaqafine" et la direction de la culture et des arts de la wilaya d'Oran, a déclaré le romancier Cherif Rouane.

A cette occasion, les trois premiers lauréats de la catégorie "Nouvelles", en l'occurrence Rajaâ Mohamed, Mrah Rachid d'Oran et Bendahou Nabil de Tlemcen, ainsi que les trois premiers lauréats dans la catégorie "Pensée", à savoir Keddad Mohamed, Rassani Mohamed d'Oran et Samia Beahmed de Batna, seront récompensés, en plus des lauréats de la catégorie "Poésie", notamment Fatima-Zohra Gharbi, Sohaïb Djouadi d'Oran et Halfaoui Mohamed de Mascara, selon la même source.

Ce concours virtuel, qui a eu lieu jusqu'au mois d'octobre dernier, a vu la participation de 72 candidats de différentes wilayas du pays, en plus de 8 innovateurs de Tunisie, du Maroc, d'Égypte et d'Irak, qui ont participé hors concours et ont été récompensés par des certificats de participation qui leur ont été envoyés par courrier électronique.

## Mehdi Benk, un jeune artiste au service des valeurs humaines

Le jeune artiste, Mehdi Benk, originaire de Sidi-Rached à Constantine a réussi, en ces temps de crise sanitaire, à capter l'attention de milliers de fans sur la toile, avec ses œuvres artistiques riches en valeurs humaines.



Passionné du partage de son art qu'il puise du riche patrimoine du pays ainsi que de sa formation spécialisée dans divers domaines, Mehdi Benk est artiste jusqu'au bout des doigts, de l'avis de ses fans. Bien qu'il soit ingénieur en génie civil, le jeune Mehdi s'est pleinement investi dans des activités artistiques, multiples et variées. Chose qu'il lui a permis de proposer, à un rythme régulier, un éventail d'œuvres artistiques, aux internautes qui l'ont découvert et apprécié, par le biais des réseaux sociaux, davantage sollicités durant le confinement sanitaire. Selon ses fans, le jeune Mehdi a réussi à fidéliser ses lecteurs virtuels issus notamment de la région d'El-Tarf, mais aussi à les transporter vers un monde "magique et lointain" où les valeurs humaines sont le fil conducteur des histoires, fictive ou réelle, racontées dans un dialecte renseignant sur la parfaite maîtrise du sujet.

### Marathons internationaux pour aider les cancéreux...

Interrogé sur ses motivations et la source de ses inspirations, notamment en cette période de crise sanitaire imposant davantage de solidarité et de compassion, les uns envers les autres, l'artiste a expliqué que "le bonheur est dans le partage" ajoutant que le fait de penser à ceux qui "souffrent des turbulences de la vie, m'incite à donner davantage de mon temps mais aussi de mon énergie pour réaliser mes projets artistiques."

En plus des innombrables contributions artistiques, dont des galas à Constantine en 2015 pour soutenir les cancéreux, Mehdi Benk a confié participer régulièrement, depuis une dizaine d'années, aux courses de connotation internationale, tels le marathon et le semi-marathon international de Paris. L'objectif étant de soutenir les associations des malades atteints de cancer et les enfants différents,

sentées dans un décor qui semble être tiré du magnifique livre *Les mille et une nuit*.

Des touches propres à l'artiste font partie du décor : une table garnie de "makrouts, baklawas" et autres mets sucrés et salés qu'il prend plaisir à préparer lui-même, dans la plus pure tradition, sont donc autant d'ingrédients invitant à davantage de découvertes et au voyage.

### Le talentueux Mehdi intègre le monde du cinéma

Le jeune talentueux s'est lancé dans le 7<sup>e</sup> art. Après une formation dans le domaine cinématographique, Mehdi Benk vient donc de lancer en production, un film intitulé "*Mehdi le Fehham*", dans lequel il a interprété un rôle aux côtés de grands talents, à l'image de Antar Hellal et Hayet Khediri. L'histoire du film, qu'il a autofinancé, se déroule à Constantine au 18<sup>e</sup> siècle, a-t-il fait savoir non sans préciser que la composition de la musique du film a été confiée à un grand studio à Constantine, lequel a composé la musique du film "*El Boughi*". Mehdi Benk a, enfin, indiqué que plusieurs projets artistiques dont des galas au profit des malades atteints de cancer seront programmés à travers plusieurs régions de l'est du pays dont la wilaya d'El-Tarf, dès la réouverture des frontières.

Il a souligné en signalant qu'il "collectionne des dizaines de médailles Finisher qu'il dédie, à chaque fois, à cette catégorie de malades pour leur donner courage et soutien". Lors d'une interview en ligne, il a affirmé que "bien qu'il soit ingénieur de formation en génie civil, les couleurs et les dessins sont partout, dans son bureau et sur les chantiers. J'aime les couleurs depuis mon plus jeune âge", a-t-il affirmé.

Selon lui, les dizaines de projets de constructions, qu'il a suivis et contrôlés durant plus d'une décennie en France où il vit actuellement, lui ont permis de capter l'énergie des matériaux mais aussi d'apprécier de plus près la couleur brute des matériaux tel le béton, l'acier et le plâtre pour ne citer que ceux-là.

Mehdi Benk s'intéresse également à l'encre noire des milliers de plans qu'il a validés pour exécuter dans le respect de la sécurité incendie et de l'accessibilité handicapée. "Mon but est de vivre ma propre expérience", a-t-il dit.

"Dès mon installation en France, j'ai pris le temps de travailler sur ma personne pour mieux découvrir Mehdi. J'ai mis donc la lumière sur les obstacles, les cliques de la société d'où je venais et celle que j'embrasse", a-t-il relevé.

Selon lui les projets personnels,

artistiques et professionnels sont devenus "lisibles et réalisables. Avec le temps, j'ai vu mes goûts artistiques se libérer, j'ai goûté aux plaisirs de toutes sortes d'arts, en l'occurrence la peinture, la sculpture, l'écriture, la photo, la musique, le chant et récemment le théâtre et le cinéma".

## "La communauté avifaune", ouvrage d'ornithologie de Mohamed Bensaci

Un ouvrage d'ornithologie intitulé "*Oumatou ettayr*" (La communauté avifaune) signé par Mohamed Bensaci ancien cadre du Parc national de Belezma (Batna) et inspecteur principal des forêts vient de paraître chez la maison "El-Ihsane" d'édition et de distribution.

L'ouvrage en langue arabe qui se décline en 332 pages de grand format aspire, a confié l'auteur à l'APS, à partager avec le lecteur "l'émerveillement face à l'univers avifaune extraordinaire et plein de secrets et des questionnements sur la miraculeuse capa-

cité à voler des oiseaux, leur aptitude mystérieuse à s'orienter dans leurs très longs voyages migratoires et l'impénétrable diversité de coloration de leur plumage".

Il y livre également des informations sur la capacité de certains oiseaux à voler à des altitudes extrêmes de plus de 10.000 mètres ou à effectuer comme le manchot empereur des plongées atteignant jusqu'à 240 mètres de profondeur.

Né à Oued-Chaâba (Batna) en 1956, Bensaci diplômé de l'institut de technologie forestière

de Batna en 1979 puis de l'Institut national de recherche forestière affirme avoir éprouvé cette passion pour les oiseaux depuis sa jeune enfance passée dans les campagnes du Ravin bleu qui domine la ville de Batna. A 12 ans, il élevait déjà plusieurs rapaces dont le faucon crécerelle, l'aigle de Bonelli, le circaète Jean-le-blanc et le milan noir avant de comprendre plus tard, précise-t-il, que "leur place était dans la nature pas dans les cages".

L'ouvrage est illustré de plusieurs dizaines de planches de diverses

espèces d'oiseaux réalisées par l'auteur lui-même qui révèle également un talent de dessinateur confirmé.

Coordinateur régional du Réseau national des observateurs ornithologues algériens (RNOOA), Bensaci a été un des premiers à élaborer une liste de l'avifaune du parc national de Belezma en 1986. Il a aussi coopéré avec une mission de la société royale britannique pour la protection des oiseaux (Royal Society for the Protection of Birds), la plus grande organisation de protection des animaux en Europe.

# La pièce de théâtre "Axxam nnegh" diffusée sur la chaîne YouTube du TNA

*La pièce de théâtre "Axxam nnegh", un mélodrame qui met à nu l'isolement des personnes du troisième âge dans les maisons de vieillesse, a été diffusé sur la chaîne YouTube du théâtre national Mahieddine-Bachtarzi.*

Écrit et mis en scène par Okbaoui Cheikh, le spectacle "Axxam nnegh", a été produit à la fin de l'année 2020 par l'association culturelle "Forsane Errok'h" pour les arts de la scène d'Adrar, en collaboration avec le Fonds d'aide à la création artistique et littéraire du ministère de la Culture et des Arts.

Quatre personnes âgées, incarnées par les comédiens Kenza Talbi (Louiza), Sofiane Mihoub (Zouhir), Malek Fellag (Idir), et Hamza Mechmeche (Saber) racontent, en 87 minutes, leurs parcours de vie mettant à nu les raisons les ayant contraint à l'isolement dans une maison de vieillesse.

Rendu par Amazigh Bouakline, un médecin est mis au défi par la direction de l'établissement d'amener un

vent de jeunesse dans la vie, devenue pesante, des quatre locataires malheureux se devant de semer en eux l'espoir et l'amour du bien-être, sous peine de démolir l'hospice pour réaffecter son espace au projet de construction d'une autoroute.

La scénographie, œuvre de Chérif Bencherif, au décor minimaliste fait de pantalons transparents renvoyant aux parcours de vie corrects et réguliers des vieillards abandonnés et quelques accessoires (table, chaises et lits), a été d'un apport concluant au spectacle, créant des atmosphères adéquates à la sémantique de chacune des situations, proposées dans un éclairage alternant la pénombre et le plein feu qui a restitué les états d'âme en souffrance des personnages.

Adel Ouahab, concepteur de la bande son, a su illustrer les émotions des comédiens, à travers la reprise d'extraits de chansons nostalgiques renvoyant à l'âge tendre de la jeunesse et quelques chansons festives du patrimoine ou de thèmes rythmiques récurrents exprimant le tourment et le regret, donnant ainsi plus de volume au spectacle. Originaire d'Adrar, Okbaoui Cheikh, dont les travaux ont



plusieurs fois été primés, compte à son actif huit pièces en tamazight sur la vingtaine de travaux qu'il a mis en scène dont "L'amour interdit" (2008), "Le mur" (2013), "Azzouzen", (2015), prix de la meilleure recherche théâtrale au Festival de Babel en Roumanie, ou encore "Jules César" (2016).

Le TNA qui continue de diffuser des spectacles sur sa plateforme numérique, est cependant "prêt à accueillir le public, dans le strict respect des

mesures sanitaires prises contre la propagation de la pandémie de Covid-19", avec la programmation des "nouvelles productions" déjà diffusées sur la toile, a indiqué son directeur Mohamed Yahiaoui.

Le ministère de la Culture et des Arts a récemment décidé de rouvrir au public les théâtres, ainsi que les salles de cinéma et de spectacle, fermés depuis le mois de mars 2020.

## Appel à candidatures pour le grand prix littéraire Mohammed-Dib

Le conseil du prix littéraire Mohammed-Dib a annoncé le lancement de l'appel à candidatures pour la 8<sup>e</sup> édition du grand prix littéraire Mohammed-Dib. Cette session récompensera un recueil de nouvelles ou un roman pour chacune des trois versions proposées à concours : arabo-phonie, amazighophone et franco-phonie.

Le prix littéraire Mohammed-Dib est né en même temps que l'association

culturelle "La Grande-Maison" en 2001. Ce prix récompense les créations récentes des jeunes écrivains algériens. Le jury du prix est un jury international composé des plus grands noms de l'écriture et de la critique littéraire. Toute œuvre présentée pour l'obtention du Prix doit remplir certaines conditions. Les postulants doivent être publiés, pour la première fois, auprès d'une maison d'édition algérienne et cela entre le 1<sup>er</sup> octobre

2020 et le 5 janvier 2022. À la date limite fixée pour la réception des œuvres au concours, celles qui n'auront reçu qu'une confirmation d'édition mais qui n'auront pas encore été éditées ne seront pas acceptées.

Aucune candidature déposée à titre posthume ne sera acceptée. Si l'œuvre proposée l'a déjà été lors des sessions précédentes, elle ne sera plus prise en compte pour la session actuelle.

Lors de la précédente édition, le prix

Mohamed-Dib en langue arabe, a été attribué à Abdelmounaïm Bensayeh pour son roman *Linarqos al tarantila thouma namout*.

Le prix Mohamed-Dib en langue amazigh est revenue à Mourad Zimu, pour son roman *Kawitu*.

Le prix Mohamed-Dib en langue française est revenu à Mustapha Benfodil, écrivain, poète, dramaturge et grand reporter, pour son roman *Body Writing*.

### ACTES DE SABOTAGE AU SITE DE TAZOULT

## Des instructions urgentes pour y remédier

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda a instruit, dimanche, l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (OGEBBC) à l'effet "d'intervenir en urgence pour remédier aux actes de sabotage" constatés au niveau du site archéologique de Tazoult dans la wilaya de Batna, indique un communiqué du ministère. Suite aux actes de sabotage au niveau du site archéologique de Tazoult dans la wilaya de Batna, sous forme de gribouillis sur ses murs, la ministre a donné des instructions à l'OGEBBC en vue de "poursuivre en justice les auteurs de ces actes et prendre des mesures juridiques coercitives à l'encontre de chaque coupable", précise la même source.

La ministre a appelé les services du ministère à travers les wilayas à "la



prudence, et à la sécurisation et à la protection des sites archéologiques", ajoute la même source.

Cet acte de vandalisme confirme, selon elle, "le manque de surveillance indispensable dans ces sites, d'où la

nécessité de dépêcher une commission d'inspection pour enquêter sur le sujet".

Mme Bendouda a rappelé que le sabotage des sites archéologiques "est un crime impardonnable et leur altération par des gribouillages et des ratures ou par la destruction (...) est un acte susceptible d'hypothéquer l'avenir des générations futures et d'altérer les caractéristiques de l'histoire exceptionnelle et séculaire de notre pays".

Prenant cette agression au sérieux, le ministère de la Culture et des Arts appelle l'ensemble des concernés parmi la société civile et les chercheurs, "à se mobiliser pour protéger les sites et les monuments archéologiques et à signaler sans hésitation toute atteinte ou tout acte suspect à leur rencontre".

ORAN, CULTURE DE COLZA

# Lancement d'une première expérience

*L'expérience menée en collaboration avec l'institut technologique des grandes cultures de Sidi Bel-Abbès vise à sensibiliser les agriculteurs sur les avantages de la culture du colza, notamment l'extraction d'huiles végétales naturelles et la transformation du reste en aliment de bétail...*

PAR BOUZIANE MEHDI

Une première expérience de culture de colza dans la commune de Boutlélis à Oran a été entamée jeudi 24 décembre, a annoncé la subdivision agricole de cette daïra. En marge d'une journée de vulgarisation sur les grandes cultures organisée dans l'exploitation, le chef de la subdivision agricole relevant de la direction des services agricoles d'Oran, Kherif Maaraf, a indiqué que les "graines de colza sont plantées sur une surface d'un demi-hectare dans un champ expérimental de l'exploitation agricole *Dennouni Sid-Ahmed*", précisant qu' "un rendement entre 15 et 20 quintaux de colza par hectare peut être réalisé". Il soulignera que "l'expérience menée en collaboration avec l'Institut technologique des grandes cultures de Sidi Bel-Abbès vise à sensibiliser les agriculteurs sur les avantages de cette culture, notamment l'extraction d'huiles végétales



*naturelles et la transformation du reste en aliment de bétail, ainsi que la fourniture de nourriture aux abeilles durant la période de floraison et l'aération des sols".*

Selon l'APS, dans le cadre de cette rencontre de vulgarisation, à laquelle ont participé des responsables de la direction des services agricoles, de la Chambre d'agriculture, de la Coopérative de céréales et de légumes secs d'Oran et de la station régionale de protection végétale de Misserghine et d'agriculteurs, une autre expérience de culture de dix variétés de céréales (orge, blé dur et tendre) sur des carrés répartis sur une superficie d'un hectare a été entamée concernant dans ce champ expérimental.

M. Maaraf a fait savoir que "l'expérience, dont le coup d'envoi a été donné en présence du responsable de l'union de wilaya de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), vise aussi à sensibiliser les agriculteurs de la région sur l'importance

*d'inclure de nouvelles variétés de céréales dans leurs activités pour avoir plus de rendement et améliorer la production en termes de quantité et de qualité",* précisant qu'il "s'agit de dix nouvelles variétés dont trois variétés d'orge, quatre de blé tendre et trois autres de blé dur et rappelant que les acteurs de la filière céréalière des régions de Misserghine et Boutlélis adoptent actuellement entre deux ou trois variétés de céréales".

Les services agricoles en coordination avec la chambre d'agriculture d'Oran ont, à l'occasion de cette journée de vulgarisation, souligné que cette "expérience permettra aux agriculteurs des régions de Misserghine et Boutlélis d'introduire dans leur activité agricole des variétés d'orge, de blé tendre et de blé dur, qui rapportent davantage lors de la prochaine campagne agricole".

Des produits agricoles locaux ont été exposés lors de cette manifestation.

B. M.

CONSTANTINE, ZONES ENCLAVÉES D'EL-KHROUB

## Action de solidarité au profit des écoles

Une action de solidarité a été lancée, lundi 4 janvier, à l'initiative de la Société des ciments de Hamma-Bouziane (SCHB) relevant du Groupe industriels des ciments d'Algérie (Gica) au profit des écoles des zones d'ombre de la région d'El-Khroub, dans la wilaya de Constantine.

L'opération de solidarité, lancée depuis l'école primaire Allaoua Bechkri d'El Khroub en présence des autorités locales et responsables de la SCHB, a ciblé 6 écoles primaires situées dans des zones d'ombre dans les localités Gattar el-Eich, El Meridj, Salah-Derradji et Aïn-Nehas, relevant de la commune d'El-Khroub, qui ont bénéficié, à la faveur de cette initiative de 23 chauffages équipés de détecteurs de gaz, plus de 2.000 bavettes pour enfants, des flacons grand format de gel hydro-alcoolique et des revues éducatives de sensibilisation et d'information pour les écoliers, a précisé le Président-directeur général (P.-dg) de la SCHB, Mustapha Kebbous. D'autres actions similaires

seront organisées ultérieurement au profit des habitants des zones d'ombre. La sélection des écoles ciblées dans le cadre de cette initiative a été effectuée de concert avec les responsables de l'assemblée populaire communale d'El-Khroub qui ont établi une liste de besoins que la SCHB s'est engagée à satisfaire en donnant la priorité aux zones d'ombre.

Considérant que Gica "a de tout temps été une société citoyenne", le P.-dg de SCHB a indiqué que son entreprise oeuvre, à travers ce genre d'initiatives, à "consolider davantage ce statut et participer activement à la stratégie de l'État s'agissant de la prise en charge des préoccupations des habitants des zones d'ombre".

A ce titre, le P.-dg de la SCHB a rappelé que la cimenterie avait lancé plusieurs opérations de solidarité à l'échelle local et national dont l'organisation de caravanes de solidarité ciblant les sinistrés du séisme de Mila et les habitants de la wilaya de Blida durant la période du confine-

ment total, en plus de plusieurs autres initiatives relatives au don de sang, à la dotation de la direction locale de la santé et de la population de deux ambulances destinées aux zones enclavées et à l'équipement des écoles de la région nord-est de la wilaya en tables, en chaises et en tableaux magiques, entre autres.

Le P.-dg de la Société des ciments de Hamma-Bouziane a également indiqué que la cimenterie, à travers ce genre d'initiatives, œuvre à encourager la production nationale en achetant les équipements (chauffages et détecteurs de gaz par exemple) et autres articles chez des entreprises nationales.

Pour sa part, l'adjoint du président de l'APC d'El-Khroub chargé de l'éducation et des affaires sociales, Mohamed Kouachi, a salué ce genre d'initiatives qui viennent soutenir l'effort de l'État en matière d'amélioration du cadre de vie dans les zones d'ombre.

APS

BISKRA

## Réception d'une infrastructure de santé, don de l'Arabie saoudite

Les services de la direction de la santé et de la population de la wilaya de Biskra ont réceptionné dimanche 3 janvier, une infrastructure de santé, don du royaume de l'Arabie saoudite. La cérémonie de signature de la réception de cette infrastructure sanitaire (centre d'hémodialyse Émir-Nayef-Benabdellaziz) a eu lieu au siège de la wilaya en présence du chef de l'exécutif local, Abdallah Abi Nouar et l'ambassadeur de l'Arabie saoudite à Alger, Abdelaziz Ben Ibrahim Hamad El-Omairini.

L'infrastructure sanitaire équipée en moyens médicaux nécessaires comprend 40 lits et 40 fauteuils d'hémodialyse en plus de salles de soin, un pavillon de soins intensifs et radiologie, une pharmacie et des bureaux administratifs. Selon les responsables locaux du secteur de la santé, ce centre médical spécialisé, implanté dans la localité El-Alia au chef-lieu de wilaya, s'étend sur une surface de 6.600m<sup>2</sup> et a été réalisé dans le cadre d'un don du défunt Émir-Nayef-Benabdellaziz, au profit de la wilaya de Biskra. L'infrastructure sera mise en service dans les meilleurs délais.

ALGER

## Coup d'envoi de l'année d'enseignement coranique

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a donné, lundi 4 janvier, à partir de la mosquée Al Ansar de Kouba, le coup d'envoi de l'année d'enseignement coranique dans le respect du protocole sanitaire pour prémunir les apprenants contre la pandémie.

Dans son allocution à l'occasion, M. Belmehdi a salué "l'attention particulière accordée par l'État à l'enseignement du Coran, à travers la garantie de toutes les structures nécessaires" à cet effet, citant "plus de 20.000 classes réservées à la lecture du Coran encadrées par 20.500 enseignants et encadreurs".

L'inspecteur général au ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, Bezzaz Lakhmissi a souligné que "le retour des élèves aux écoles coraniques et aux zaouias se fera cette année de façon graduelle, en raison de la crise sanitaire ayant motivé l'organisation de vastes campagnes de désinfection et de nettoyage des classes, en sus des mesures prévues dans le cadre du protocole sanitaire". Dans le cadre de l'application du protocole sanitaire, 50 % seulement des capacités des écoles coraniques et des zaouias seront exploitées, avec l'adoption du système à double vacation pour remplir le critère de distanciation physique.

APS

1<sup>re</sup> ÉDITION DU FORUM RAKMANA

# Innovation et startups : état des lieux et perspectives

*Le nombre de startups créées en Algérie, bien qu'en constante évolution, reste en deçà du potentiel de l'Algérie dans ce domaine.*

PAR AMAR AOUIMER

L'économie du savoir, la recherche scientifique et le développement, ainsi que l'innovation et le développement des capacités managériales sont des facteurs permettant de moderniser les systèmes de gestion économiques et financiers des entreprises et des institutions publiques et privées.

Aussi, la formation et le perfectionnement et la professionnalisation des ressources humaines sont indispensables pour bien instaurer un système d'information dans les entreprises et les start-up. Le gouvernement a affiché, ces dernières années, sa volonté sans ambages de mettre la startup au cœur de la politique économique du pays. L'État, tout comme le secteur privé, encourage les jeunes à y investir de plus en plus, dans une perspective de développer l'économie nationale et trouver une alternative aux hydrocarbures.

Toutefois, le nombre de startups créées en Algérie, bien qu'en constante évolution, reste en deçà du potentiel de notre pays dans ce domaine.



Les jeunes porteurs de projets souhaitant se lancer dans l'entrepreneuriat, continuent à se heurter à bon nombre de difficultés. Il s'agit maintenant de savoir comment lever les écueils qui entravent l'essor des start-up.

Pour répondre à cette question qui se pose avec acuité, le Forum Rakmana, lancé par le Groupement algérien des acteurs du numérique (Gaan) a invité dans sa première édition le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Économie de la connaissance et des Startups, Yacine El Mehdi Oualid, qui a fait le bilan d'une année de son secteur et a évoqué également

les réalisations de 2020, les chantiers en cours et les grands projets pour les années à venir. Le Forum Rakmana est un rendez-vous mensuel dédié aux professionnels du domaine du numérique, des conférenciers de renommée nationale et internationale seront invités à partager leurs expériences et informer le public des dernières tendances du marché et sur les opportunités d'investissement.

Dans le but d'encourager les porteurs de projets générateurs de richesses pour une économie nouvelle, des entreprises nationales ont ouvert leurs portes pour former, financer et accom-

pagner les jeunes entrepreneurs à créer des micro-entreprises. A travers le Forum Rakmana, le Gaan souhaite aussi mettre en avant des start-up et des projets innovants durant chaque édition, en présentant leur entreprise devant les invités.

Le forum aura un rôle pédagogique en expliquant et en décortiquant les mesures prises et en élaboration par les pouvoirs publics en Algérie afin d'assurer un accompagnement orienté selon les besoins du marché et adapté aux données réelles malgré un écosystème difficile.

Lancé en janvier 2020 par un groupe d'entreprises algériennes œuvrant dans le domaine du numérique, et croyant fermement en l'intelligence collective, le Gaan aspire à réunir un maximum d'acteurs du numérique algérien quels que soient leur taille, statut juridique, niveau d'expertise, secteur de spécialisation ou positionnement géographique, autour de 4 objectifs majeurs, à savoir fédérer, grandir, rayonner et transformer.

A. A.

## DOUANES

### Plus de 1.000 milliards DA de recouvrements fiscaux en 2020

Les recouvrements fiscaux réalisés par les Douanes algériennes ont atteint 1.035 milliards DA en 2020 contre 1.097 milliards DA en 2019, soit une baisse de 5 %. Selon un bilan présenté par des responsables des Douanes algériennes lors des festivités de célébration de la Journée internationale de la Douane, le recouvrement fiscal réalisé par les services douaniers a connu une légère baisse de l'ordre de 5 % et ce, en dépit d'un recul de 18 % dans le volume des importations passées de 41,93 milliards de dollars en 2019 à 34,39 milliards de dollars. S'agissant des exportations, le bilan des douanes fait état d'un montant de 23,969 milliards de dollars en baisse de 33,57 % par rapport à 2019, creusant ainsi le déficit de la balance commerciale à 10,595 milliards de dollars en 2020, en hausse par rapport à 2019 où il s'était établi à 6,110 milliards de dollars. Les recettes douanières ainsi que la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) recouvrées en 2020 par les services des Douanes ont atteint des taux d'exécution de 115,67 % et de 104,36% respectivement. Commentant ces chiffres, la chargée de l'information et de la communication par intérim à la direction générale des Douanes, Nassima Berikssi, a indiqué que le "renforcement de l'efficacité et du suivi en matière de recouvrement fiscal permettront d'augmenter les recettes douanières", soulignant que "les chiffres réalisés témoignent de l'attachement des Douanes algériennes à exécuter les missions qui lui sont dévolues".

R. E.

## FORMATION DANS LE DOMAINE FERROVIAIRE

### Moderniser les chemins de fer

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Hoyam Benfriha, a dévoilé l'intention de son département d'ouvrir une spécialité de formation dans le domaine ferroviaire au niveau d'un institut national spécialisé, en réalisation, de cette wilaya, dans le cadre d'une vision prospective du secteur.

Dans sa déclaration en marge d'une visite d'inspection dans nombre d'établissements relevant de son secteur à Djelfa, Mme Benfriha a indiqué que l'intégration de la formation ferroviaire au niveau de l'institut national spécialisé, prévu à l'ouverture en mars prochain au pôle urbain de Berbih du chef-lieu de wilaya, "a été décidée suite à l'étude du besoin économique de la wilaya où quatre projets de voies ferrées sont en cours de réalisation et seront réceptionnés dans quelques mois", a-t-elle informé. Le lancement de cette spécialité répond au souci d'"accompagner les grandes installations de la voie ferrée et leurs besoins futurs en main-d'œuvre qualifiée de différents niveaux (techniciens et techniciens supérieurs)", a-t-elle souligné.

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels a assuré que cet institut national spécialisé sera doté de tous les "équipements nécessaires susceptibles de permettre l'entame de la formation dans la spécialité ferroviaire dès son ouverture, parallèlement à la signature d'une convention de partenariat et de coopération avec la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF)".

Selon l'exposé présenté au niveau du chantier dudit institut, une enveloppe de 425 millions DA a été mobilisée pour la réalisation de ce nouvel établissement, à laquelle s'ajoute une dotation supplémentaire de 40 millions DA, dans le cadre de la réévaluation de son coût, dont 34 millions DA destinés à son équipement et 6 millions DA pour l'achèvement de sa réalisation.

La ministre s'est, également, rendu au CFPA Moudjahid-Benlebiedh-Rabah de la cité Berbih de Djelfa, où de nombreuses doléances lui ont été exposées, dont la promotion de ce centre de formation en un institut national et son renforcement en équi-

pements.

Après avoir souligné que la "question de promotion de ce centre de formation en un institut national est actuellement à l'étude", Mme Benfriha a ajouté que l'équipement des centres de formation "ne constitue pas un problème pour le secteur, et que les moyens doivent répondre aux besoins des stagiaires".

Elle a observé que "la numérisation du secteur permet de connaître les indicateurs réels des inscriptions, ce qui constitue une base sûre pour garantir la couverture des besoins (en conformité avec les données exprimées), dans le cadre de l'efficacité de l'opération de formation et de la rationalisation de l'équipement".

La ministre poursuit sa visite à Djelfa par l'inspection du CFPA Chahid-Ayachi-Abdallah et de l'institut national spécialisé en formation professionnelle Moudjahid-Khaled-Triki, de la cité Bahrara, où elle présidera une rencontre ouverte avec les représentants du secteur local de la formation professionnelle.

R. E.

CISJORDANIE-OCCUPÉE

# Les élections, une étape cruciale vers l'unité

*L'envoyé de l'Onu au Moyen-Orient, Tor Wennesland, a salué mardi, devant le Conseil de sécurité, la décision du président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, d'organiser des élections présidentielle et législatives cette année, affirmant que "c'est une étape cruciale vers l'unité palestinienne".*



Le Président Abbas a publié, le 15 janvier, un décret présidentiel, annonçant des élections législatives, présidentielles et du Conseil national pour respectivement les 22 mai, 31 juillet et 31 août. La tenue d'élections en Cisjordanie occupée, y compris à El Qods-Est et à Ghaza sera une "étape cruciale vers l'unité palestinienne, donnant une légitimité renouvelée aux institutions nationales, y compris un Parlement et un gouvernement démocratiquement élus en Palestine", a expliqué M. Wennesland.

"L'Onu est prête à appuyer les efforts déployés pour que le peuple palestinien exerce ses droits démocratiques. Les élections sont un élément crucial de la construction d'un État palesti-

nien démocratique fondé sur l'État de droit avec des droits égaux pour tous", a-t-il ajouté.

L'envoyé de l'Onu au Moyen-Orient a également salué l'amendement de la loi électorale portant le quota de représentation féminine de 20 % à 26 %, appelant les autorités palestiniennes à prendre de nouvelles mesures pour "faciliter, renforcer et soutenir la participation politique des femmes, y compris en tant qu'électorales et candidates".

Evoquant la pandémie de Covid-19, il a noté que "des efforts concertés pour contenir et arrêter la propagation du virus ont réussi à réduire le nombre total de cas actifs en Cisjordanie et à Ghaza, mais que l'impact en termes de décès et de pertes de moyens de subsistance reste élevé, en particulier

dans la bande de Ghaza".

L'envoyé de l'Onu s'est dit "préoccupé par la poursuite de projets de construction de logements dans les colonies israéliennes en Cisjordanie occupée. Je réaffirme que les colonies sont illégales au regard du droit international et constituent un obstacle majeur à la paix. Elles sapent la perspective de parvenir à une solution à deux États".

Il a appelé les autorités d'occupation israélienne à "cesser toute activité de colonisation dans le territoire occupé, y compris à El Qods-Est", a-t-il indiqué. Il a également noté que les autorités d'occupation ont, ces derniers mois, "démoli, saisi ou forcé des propriétaires à démolir 71 structures appartenant à des Palestiniens, déplaçant 73 Palestiniens".

ÉTATS-UNIS

## Trump accusé d'avoir allégé les sanctions contre un milliardaire israélien

L'administration Trump a agi discrètement dans les derniers jours de son mandat pour alléger les sanctions imposées depuis fin 2017 au milliardaire israélien Dan Gertler, auparavant puni par le département du Trésor américain pour des faits de corruption et de pratiques minières abusives en République démocratique du Congo (RDC), a rapporté *le New York Times*. L'actionnaire principal de l'usine minière MetalKol en RDC avait été accusé, en 2017, par le département du Trésor de l'ère Trump d'avoir utilisé ses relations avec l'ancien Président Joseph Kabila pour organiser des "transactions minières et pétrolières opaques et corrompues qui coûtaient, selon leur chiffre, aux citoyens congolais plus d'un milliard de dollars en perte de revenus". La levée de sanctions par le Trésor américain a suscité une condamnation immédiate de la part des défenseurs des droits de l'Homme, qui ont déclaré qu'ils espéraient que l'administration Biden agirait pour inverser cette décision selon cette source. "Laisser Dan Gertler se tirer tranquillement dans cette affaire envoie un message aux hommes d'affaires les plus corrompus au monde que les États-Unis les laisseront

marcher librement après un peu de lobbying", a déclaré Sasha Lezhnev, directrice adjointe des relations politiques de l'ONG américaine anti-corruption "The Sentry". Calvin Mitchell, un porte-parole de Janet L. Yellen, la secrétaire au Trésor de Joe Biden, a déclaré que le ministère était au courant de cette décision mais s'est refusé à tout commentaire lorsqu'on lui a demandé si l'administration Biden reconsidérerait cette décision. A l'époque, la même administration avait constaté que l'actionnaire principal de MetalKol avait utilisé son amitié avec l'ancien Président Kabila pour agir comme intermédiaire pour les ventes de certaines mines de la RD Congo, obligeant d'autres entreprises à passer par l'homme d'affaires israélien pour faire des affaires avec l'État congolais, ce qui a coûté au pays plus de 1,36 milliard de dollars en chiffre d'affaires, affirmait le département du Trésor en 2017. "Gertler est un homme d'affaires et milliardaire qui a amassé sa fortune grâce à des centaines de millions de dollars d'opérations minières et pétrolières opaques et corrompues en République démocratique du Congo", avait déclaré le département du Trésor en 2018, alors qu'il élargissait les sanc-

tions contre lui. Erich C. Ferrari, un avocat qui représente des entreprises américaines et étrangères sur les questions de sanctions, a examiné la licence que le Trésor a délivrée le 15 janvier à Dan Gertler et s'est dit surpris de voir à quel point il semblait permettre aux entreprises américaines de travailler avec M. Gertler, malgré les sanctions en 2017 et 2018. "Même s'il est difficile pour moi de croire qu'une licence de cette envergure a été émise et existe, je dois dire qu'il s'agit en fait d'une licence autorisant Gertler et les entreprises détenues à 50 % ou plus, directement ou indirectement (par lui), à s'engager dans des affaires avec et par le biais des banques américaines", a déclaré Erich C. Ferrari. Dans un communiqué dimanche dernier, The Sentry a recommandé aux banques américaines de ne pas débloquer l'argent de l'actionnaire principal de MetalKol ni "d'ouvrir des comptes ou effectuer des transactions pour ou au nom de Gertler et de son réseau tant que cette question ne sera pas entièrement examinée et résolue".

Agences

SAHARA OCCIDENTAL

## Le Président sud-africain appelle Biden à annuler la décision de Trump

Le Président sud-africain, président en exercice de l'Union africaine (UA), Cyril Ramaphosa, a appelé dimanche le Président américain, Joe Biden, à annuler la "reconnaissance illégale de la prétendue souveraineté marocaine sur le Sahara occidental, proclamée le mois dernier par son prédécesseur, Donald Trump". Cyril Ramaphosa a exhorté les États-Unis à "annuler rapidement la reconnaissance illégale imposant la souveraineté marocaine (prétendue) sur le Sahara occidental", se disant favorable à "l'engagement positif pris par le Président américain, Joe Biden pour renouveler le mode de collaboration de son pays avec le reste du monde". Le Président sud-africain, président en exercice de l'UA, a exprimé son "inquiétude quant au manque de progrès dans le processus de résolution du conflit au Sahara occidental dans le sens de la reconnaissance du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance". Il a assuré que son pays allait "intensifier ses efforts au sein de l'Union africaine pour garantir au peuple sahraoui son droit à l'autodétermination".

MAROC

## Des familles de détenus dénoncent le maintien en détention de leurs enfants

Les familles des détenus du Hirak du Rif au Maroc ont dénoncé le maintien en détention de leurs enfants qui "n'ont pas commis de crime et sont juste sortis pour réclamer des droits élémentaires et légitimes garantis par le droit international".

Dans des vidéos diffusées sur les réseaux sociaux, les familles des détenus ont exigé la libération de leurs enfants, dénonçant leur transfert de la prison Tanger 2 vers des prisons éparses très éloignées des domiciles de leurs familles. Hanane Haki, la sœur du détenu Mohamed Haki, qui a récemment été transféré vers la prison Berkane, a réclamer la libération de tous les détenus, soulignant que "les familles ont déjà assez souffert. Cette histoire nous fait d'autant plus mal que les militants sont juste sortis pour réclamer de meilleures conditions dans la région et la construction d'hôpitaux pour traiter les cancéreux", avait déclaré, samedi, Hanane Haki dans un live Facebook.

La mère du détenu Nabil Ahamdjik s'est, quant à elle, interrogée sur la raison de l'éparpillement des détenus à travers différentes prisons du pays, jugeant "peu convaincant" le motif invoqué par la délégation générale de l'administration pénitentiaire, sachant qu'il s'agit de "détenus politiques emprisonnés pour leurs opinions".

Agences

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

# CRB-ESS, choc au sommet

La 11<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 propose, ce samedi, un duel entre le leader sétifien, peut-être essoufflé mais toujours combatif, et un dauphin belouizdadi qui a brillamment retrouvé la 2<sup>e</sup> place, dans un stade du 20-Août qui promet du spectacle.

PAR MOURAD SALHI

**L**ES Sétif, tenue en échec mardi à domicile par une solide formation de l'Olympique Médéa (0-0), effectuera un déplacement périlleux dans la capitale où elle sera attendue de pied ferme par le CR Belouizdad.

Alors qu'ils devaient l'emporter pour creuser l'écart sur leurs poursuivants, les coéquipiers du buteur-maison Mohamed-Amine Amoura sont désormais à 5 unités seulement du concurrent direct, qui n'est autre que l'adversaire du jour.

Le champion d'Algérie sortant, le CR Belouizdad, facile vainqueur à la maison de l'USM Bel-Abbès (3-1), compte bien profiter de cette seconde opportunité à domicile pour réduire davantage l'écart. Le club, rappelons-le, compte encore 2 matchs en moins. Le MC Alger (3<sup>e</sup>, 18 pts), stoppé net dans son élan par le nouveau promu, le WA Tlemcen (1-0), recevra l'US Biskra dans une rencontre qui s'annonce, a priori, à son avantage. Les coéquipiers de Hachoud sont déterminés à se racheter pour maintenir leur bonne position sur le podium. L'entraîneur Nabil Neghiz est appelé à trouver la bonne formule qui permettra à son équipe d'éviter une troisième contreperformance qui replongera ses hommes dans le doute. En dépit des difficultés, l'US Biskra abordera ce match avec l'espoir de revenir au bercail avec au moins le point du match nul.

De son côté, l'USMA, sous la houlette de l'entraîneur Thierry Froger, qui a réussi à enchaîner un cinquième suc-



cès de suite, en s'offrant cette fois-ci le MCO (2-0), se rendra à Bel-Abbès pour y défier la bête blessée. Les coéquipiers de Hamza Koudri n'auront certainement pas la tâche facile contre une équipe de Bel-Abbès avide de rachat, après ses deux défaites de suite.

L'USMBA, dont il s'agit du deuxième revers de rang, confirme sa fragilité défensive et reste la plus mauvaise défense du championnat avec 18 buts encaissés depuis le début de l'exercice. En tout cas, ce rendez-vous qu'abritera le stade du 24-Février-56, mettra aux prises deux formations aux objectifs diamétralement opposés. Si les locaux ne jurent que par les 3 points pour quitter la zone rouge, les visiteurs misent sur une 6<sup>e</sup> belle performance qui leur permettra de se hisser sur le podium.

Toujours dans la première partie du tableau, la JS Kabylie (9<sup>e</sup>, 15 pts), poussée vers le ventre mou du classement après sa défaite inattendue face au NC Magra (1-0), lors de la précédente journée, partira largement favorite dans son antre du 1<sup>er</sup>-Novembre de Tizi-Ouzou face à la JSM Skikda. Un succès lui permettra de reprendre

confiance. La JS Saoura, qui reste sur une victoire à domicile face au CS Constantine (1-0), sera en appel en déplacement à Oran pour y défier le Mouloudia local dans un derby de l'Ouest qui s'annonce palpitant et indécis. Les gars d'El-Hamri, battus en déplacement par l'USMA, tenteront de se racheter sur leurs bases d'Ahmed-Zabana.

L'ASO Chlef et l'Olympique Médéa, vainqueurs de leurs précédents matchs, vont s'affronter dans un duel palpitant et ouvert à tous les pronostics. Le RC Relizane - WA Tlemcen constitue également un duel intéressant à suivre entre promus.

M. S.

## Programme des matchs

O Médéa - ASO Chlef  
CS Constantine - NC Magra  
Paradou AC - AS Aïn M'lila  
RC Relizane - WA Tlemcen  
CR Belouizdad - ES Sétif  
MC Alger - US Biskra  
MC Oran - JS Saoura  
JS Kabylie - JSM Skikda  
CA Bordj Bou Arréridj - NA Hussein Dey  
USM Bel Abbès - USM Alger

COMPÉTITIONS INTERCLUBS DE LA CAF

## L'Algérie veut organiser les finales

La Fédération algérienne de football (Faf) a officiellement introduit une demande auprès du ministère de la Jeunesse et des Sports afin que l'Algérie puisse accueillir les finales de la Ligue des champions africaine et de la Coupe de la Confédération 2020-2021, a indiqué l'instance mardi à l'issue de la réunion de son bureau fédéral. Cette demande fait suite à l'ouverture par la Confédération africaine de football (Caf) des candidatures pour accueillir les finales des compétitions continentales des clubs pour l'actuelle édition.

La Faf a également sollicité officiellement la tutelle pour que l'Algérie

puisse abriter la phase finale de la Can-2023 des moins de 17 ans (U-17), selon la même source.

Pour rappel, la Caf avait annoncé, le 18 janvier, le lancement de l'appel à candidatures pour l'organisation des finales de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération 2020-2021, prévues en juillet prochain. Les associations nationales souhaitant présenter leurs candidatures doivent soumettre un dossier détaillant les stades pouvant accueillir les matches, les terrains d'entraînement, les sites d'hébergement ainsi que la lettre de garantie du gouvernement au plus tard

le 26 février prochain. Depuis la saison dernière, les finales des compétitions interclubs se jouent sur un seul match. La finale de la Coupe de la Confédération se déroulera le 10 juillet et celle de la Ligue des champions aura lieu le 17 juillet. Cependant, la Caf se réserve le droit de changer les dates susmentionnées.

Quatre clubs algériens sont en lice dans les deux compétitions africaines : le CR Belouizdad et le MC Alger en phase de poules de Ligue des champions ainsi que l'ES Sétif et la JS Kabylie en 1/16<sup>e</sup> de finale "bis" de Coupe de la Confédération.

APS

MERCATO

## Soudani de retour au Dinamo Zagreb

Après avoir résilié son contrat avec l'Olympiacos, l'international algérien Hilal Soudani est, désormais, libre et peut rejoindre dès à présent la formation qu'il veut. Il serait proche d'un retour en Croatie, au Dinamo Zagreb. D'après de nombreux médias grecs et croates, El Arbi Hilal Soudani serait tout proche de rejoindre son ancien club, le Dinamo Zagreb, suite à sa résiliation pour manque de temps de jeu du côté de l'Olympiacos Pirée.

Soudani, qui a des touches dans des championnats du Golfe, aurait fait le choix de l'Europe et d'un championnat qu'il connaît bien pour maintenir son niveau de compétitivité et redevenir une option réelle aux yeux du sélectionneur Djamel Belmadi.

## Benrahma définitivement à West Ham

En progrès avec West Ham et auteur de trois passes décisives toutes compétitions confondues, l'ailier international algérien Saïd Benrahma aurait réussi à convaincre ses dirigeants de lever son option d'achat.

D'après *Sky Sports*, les dirigeants de West Ham seraient désireux de lever l'option d'achat de Saïd Benrahma (25 ans), elle qui est estimée à environ 25 millions de livres, soit près de 30 millions d'euros. Benrahma, prêté par Brentford, devrait voir son statut évoluer rapidement puisque les Hammers lorgneraient sur Jesse Lingard et solliciteraient son prêt. Or, les clubs de Premier League ne sont pas autorisés à enregistrer plus de deux joueurs prêtés et West Ham en compte déjà deux avec Benrahma, donc, et Dawson. Il faudra soit mettre fin à l'un de ces prêts, soit le convertir en transfert définitif. De son côté, l'entraîneur de West Ham David Moyes, un temps été critiqué pour sa gestion de l'ex-joueur de l'OGC Nice, a déclaré : "Je pense que la chose la plus importante sur laquelle nous le faisons travailler est de s'habituer à la Premier League."

## Bilel Omrani va prolonger avec Cluj

En fin de contrat au mois de juin avec la formation de Cluj, l'attaquant algérien Bilel Omrani aurait décidé finalement de prolonger son contrat avec le club roumain. Bilel Omrani, attaquant de 27 ans formé à l'Olympique de Marseille, a rendu sa décision : il devrait prolonger d'un an son contrat avec Cluj, actuel deuxième du championnat de Roumanie. Il sera ainsi lié avec le club jusqu'en 2022. Par ce choix, Bilel Omrani, qui a plusieurs fois déclaré vouloir rejoindre les Verts de Djamel Belmadi, privilégie la stabilité en attendant, peut-être, de rejoindre un plus grand club, lui qui a été très proche de signer du côté du Celtic Glasgow en 2019.

## MACGYVER TREMBLEMENT DE TERRE



21h00



De retour de mission à l'étranger, l'avion de la fondation Phoenix est dérouté pour que l'équipe vienne en aide aux autorités hawaïennes après un tremblement de terre. Sur place, Mac et Jack collaborent avec les agents Chin Ho Kelly et Kono Kalakaua, du 5-0, et vont devoir affronter des marchands chinois.

## LES MUNICIPAUX, CES HÉROS



21h00



La commune de Port-Vendres peut être fière de son port magnifique, mais pas seulement : tout y respire la France, avec un maire bling-bling et des employés municipaux toujours à fond ! À fond dans les acquis sociaux, à fond contre les cadences infernales, à fond dans la déconne qui fait qu'on les aime tant. Et si, en prime, ils deviennent de véritables héros, rien ne pourra plus les arrêter dans les folles périodes qui jalonnent leur vie authentique.

## ENVOYÉ SPÉCIAL



21h00



Vous vous faites livrer un appareil électroménager, vous commandez vos livres en ligne, vous récupérez vos courses au drive de votre supermarché. Le point commun de ces activités sont des entrepôts géants, cœur du système d'approvisionnement. Ces immenses, parfois construits en plein champ, sont les royaumes de la logistique des plateformes indispensables à l'économie, et souvent des pourvoyeurs importants d'emplois dans des régions en crise.

## APPALOOSA



21h00



Au Nouveau-Mexique, en pleine conquête de l'Ouest, la petite ville minière d'Appaloosa vit sous la domination du tout-puissant Randall Bragg et de ses hommes, qui n'ont pas hésité à éliminer le shérif. Pour mettre fin au règne de la terreur, la communauté fait appel au marshal Virgil Cole et à son adjoint, Everett Hitch, réputés pour avoir ramené paix et justice dans des villes où plus aucune loi n'avait cours.



# LA SÉLECTION DU MIDI LIBRE

## MYSTERY ROAD SILENCE



21h00



Reese reste introuvable, mais Marley est retrouvé sain et sauf sur les indications de Shevorne. Devenu le principal suspect, le jeune homme se mure dans le silence, puis tente de prendre la fuite. Jay Swan, qui parvient à l'en empêcher, essaie de le convaincre de parler. Peu après, le policier découvre un indice qui le mène jusqu'au corps du jeune disparu.

## YELLOWSTONE



21h00



Le parc national du Yellowstone constitue un écosystème unique en son genre. Situé dans le nord-ouest des États-Unis, à cheval sur trois États, il présente une faune incroyablement riche vivant au rythme des saisons. Si l'hiver oblige ses habitants à adopter différentes stratégies pour résister au froid, le dégel engendre une explosion de vie, grossissant les cours d'eau qui irrigueront le parc jusqu'au cœur de la sécheresse estivale.

## DIE HARD 4 : RETOUR EN ENFER



21h00



John McClane est devenu lieutenant. Pendant ses patrouilles, il passe plus de temps à traquer les flirts de sa fille plutôt qu'à éliminer les terroristes. Cependant, alors qu'il effectue une mission apparemment routinière, il se trouve vite confronté à une nouvelle menace pour son pays : des informaticiens sont bien décidés à détruire les États-Unis, en profitant de la vulnérabilité de son système informatique. Policier de la vieille école, McClane paraît un moment perdu face à de tels criminels.

## SECTION DE RECHERCHES MÉMOIRE TROUBLE



21h00



La Section de recherches et sa nouvelle recrue, le commandant Jeanne Lorieux, appelée à conduire l'équipe aux côtés de Bernier, enquêtent sur l'inquiétante disparition du petit Rodolphe. Si le groupe est ravi de l'arrivée d'un renfort, la personnalité de Jeanne, femme énigmatique et depuis toujours habituée à faire cavalier seul, crée des tensions dans l'équipe. Lucas, en particulier, est excédé par les méthodes peu académiques de la jeune femme, d'autant qu'elle n'a aucune expérience du terrain.

Web : [www.lemidi-dz.com](http://www.lemidi-dz.com)  
**MIDI**  
Quotidien national d'information *Libre*

Gérant : Reda Mehigueni  
e-mail : [direction@lemidi-dz.com](mailto:direction@lemidi-dz.com)

La rédaction  
e-mail : [redaction@lemidi-dz.com](mailto:redaction@lemidi-dz.com)

Standard : 021.18.22.67  
Rédaction : Tél-Fax : 023.18.22.67  
Publicité : Tél-Fax : 023.18.22.67  
[publicite@lemidi-dz.com](mailto:publicite@lemidi-dz.com)  
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP  
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha-Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	06:24
Dohr	13:01
Asr	15:48
Maghreb	18:12
Icha	19:33

BORDJ-BADJI-MOKHTAR

## Reddition d'un terroriste et arrestation de 3 éléments de soutien



Un terroriste armé s'est rendu aux autorités militaires à Bordj-Badji-Mokhtar et trois éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) à Tiaret et Khenchela durant la période allant du 20 au 26 janvier en cours, selon un bilan du ministère de la Défense nationale rendu public hier.

"Dans la dynamique des efforts visant à asseoir la sécurité et la sérénité sur l'ensemble du territoire national, des unités et des détachements de l'ANP ont mené, durant la période du 20 au 26 janvier 2021, plusieurs opérations dont les résultats réitérent le haut professionnalisme et l'engagement indéfectible de nos Forces armées à préserver et prémunir notre pays contre toute forme de menaces sécuritaires et fléaux connexes", indique la même source.

Le ministère de la Défense nationale précise que "dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des Forces de l'ANP et des services de sécurité, un terroriste s'est rendu aux autorités militaires à Bordj-Badji-Mokhtar en 6<sup>e</sup> Région militaire", ajoutant qu'il s'agit du dénommé "Larbi Ladmi Mahdi, alias Abba, qui avait rallié les groupes terroristes en 2012 au niveau du Sahel". Ledit criminel avait en

sa possession un pistolet-mitrailleur de type Kalachnikov et une quantité de munitions, tandis que des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté trois éléments de soutien aux groupes terroristes à Tiaret et Khenchela.

Sur un autre plan et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts intenses visant à venir à bout du fléau du narcotrafic dans le pays, des détachements combinés de l'ANP ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité dans diverses opérations exécutées à travers les différentes Régions militaires, 27 narcotrafiquants et saisi, de grandes quantités de kif traité s'élevant à 4 quintaux et 76 kilogrammes, que les bandes criminelles ont tenté d'introduire via les frontières avec le Maroc.

A ce titre, les services de la Gendarmerie nationale et les Gardes-frontières ont intercepté, au niveau du territoire de la 2<sup>e</sup> Région militaire, 7 narcotrafiquants et saisi 359 kilogrammes de kif traité, tandis que 20 narcotrafiquants ont été appréhendés et d'autres quantités de la même substance s'élevant à 117 kilogrammes ainsi que 30.594 comprimés psychotropes ont été saisis dans d'autres opérations. D'autre part, des détachements de l'ANP

ont appréhendé, à Tamanrasset, In-Guezzam, Bordj-Badji-Mokhtar et Illizi 40 individus et saisi un pistolet-mitrailleur de type Kalachnikov, un pistolet automatique, 4 véhicules, 73 groupes électrogènes, 42 marteaux-piqueurs, 10,4 tonnes de mélange de pierres et d'or brut, des outils de détonation et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, ainsi que 1,509 tonne de denrées alimentaires destinées à la contrebande.

Quatre autres individus ont été arrêtés et 4 fusils de chasse, 3.000 unités de tabacs, 3.143 unités de différentes boissons ont été saisis lors d'opérations distinctes menées à El-Oued, Mila, Khenchela, Béjaïa, Biskra et M'sila.

De même, des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants s'élevant à 72.444 litres ont été déjouées à Adrar, Tébessa, Souk-Ahras et In-Guezzam.

Dans un autre contexte, les gardes-côtes ont mis en échec des tentatives d'émigration clandestine de 31 individus, à bord d'embarcations de construction artisanale à Oran et Ain-Témouchent, alors que 29 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Tlemcen, Naâma, Tamanrasset et Ouargla.

BUREAU EXÉCUTIF DE LA FIFA

## La candidature de Zetchi rejetée

L'Algérie risque de ne pas avoir de représentant au Conseil de la Fifa. La candidature du président de la Fédération algérienne de football (Faf), Kheireddine Zetchi, a été rejetée par l'instance du football mondial.

Zetchi a confirmé mercredi que sa candidature au poste du conseil de la Fifa a été rejetée par la commission de contrôle de la Fédération internationale.

"J'ai reçu hier une correspondance de la part de la commission de contrôle de la

Fifa qui invalide ma candidature au poste du conseil de la Fifa", a fait savoir Zetchi dans une vidéo publiée sur le compte YouTube de la Faf.

Le patron de la Faf et ex-président du Paradou AC explique les raisons de ce rejet, et compte faire appel.

"Les raisons évoquées sont le fait de ne pas avoir mentionné dans le questionnaire deux sanctions, à savoir une sanction interne à mon encontre en 2016 alors que j'étais officiel dans mon club pour une

déclaration à la presse. La seconde est une sanction au niveau de la Caf pour avoir quitté le comité d'organisation du Chan en 2018", précise le président de la Faf.

"J'ai rempli le formulaire de bonne foi. Aujourd'hui, je ne voudrais pas donner plus de détails parce que je vais user de mon droit de recours. Après la décision finale, je pourrais donner plus d'éclaircissements sur ce dossier", conclut Kheireddine Zetchi.

JOURNALISTE DE L'ENTV

## Tinhinane Laceb retrouvée morte

La terrible nouvelle est tombée, hier, tel un couperet pour sa famille, ses collègues et amis à la télévision amazighophone TV4.

La journaliste Tinhinane Laceb est décédée avant-hier mardi dans des circonstances encore inconnues. Selon les réseaux sociaux, elle aurait été égorgée par son mari.

La direction de la Télévision publique a confirmé, hier mercredi, la mort de la journaliste. "C'est avec tristesse que la famille de l'Établissement public de la Télévision algérienne a appris la nouvelle du décès de notre consœur Tinhinane Laceb, journaliste à la Chaîne 4 en langue amazighe", a indiqué la direction de l'ENTV dans un communiqué publié sur Facebook.

"Ce n'était plus toi, depuis longtemps. Amâgria, amoindrie, dans ton voile exagérément ample, l'étincelle même de ton intelligence s'évade", a commenté sobrement son cousin, l'écrivain-journaliste Djamel Laceb hier matin, sur son mur Facebook.

La nouvelle a également ému sa consœur, la journaliste Zohra Ferhati qui rend hommage à la défunte. "C'était une brave dame qui a fait son nom avec l'émission - Tazewawt - puis -Tawennadt -. Une fille correcte et qui aimait la vie", nous a-t-elle dit très émue.

BILAN CORONA

## 6 décès et 262 nouveaux cas en 24 heures

Deux cent soixante-deux (262) nouveaux cas confirmés de coronavirus, 202 guérisons ont été enregistrés au cours des dernières 24 heures selon le bilan communiqué par porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus. Le même bilan fait malheureusement état de 6 décès au cours de la journée du mercredi 27 janvier en Algérie.

Ce nouveau bilan porte le total des contaminations à travers le pays à 106.359 cas dont 2.877 décès.

Le gouvernement avait, rappelés-le, reconduit le couvre-feu pour deux autres semaines le 15 janvier.

Le nombre de contaminations ne se stabilise pas mais reste inférieur à 300 personnes par jour depuis le début du mois en cours.